

APRÈS LES ZONES INDUSTRIELLES ET LES TERRES AGRICOLES

# LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE AUX ZONES D'EXPANSION TOURISTIQUES

Page 3

DIALOGUE NATIONAL

# ENNAHDA SOUSCRIT À L'APPEL DE TEBBOUNE

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3143 | Lundi 24 juillet 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAL 2017 DES U-21 DE HANDBALL

# GHEDBANE, UN VÉRITABLE POISON

Page 17

SITUATION À EL-QODS OCCUPÉE

# RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DES MAE ARABES

Page 3



ASSASSINAT D'UN QUINQUAGÉNAIRE  
À DOUÉRA

# LE MEURTRIER ARRÊTÉ

Page 3

STABILISATION DU MARCHÉ PÉTROLIER

# DES AJUSTEMENTS EN VUE

Page 4

HÉCATOMBE ROUTIÈRE

# FORTE BAISSSE DU NOMBRE DE MORTS

Page 5



16

**policiers afghans tués à Helmand dans une énième bavure américaine.**

113

**éléments de la police promus à des grades supérieurs à Sidi-Bel-Abbès.**

250

**moutons volés à El-Bayadh récupérés par les gendarmes.**

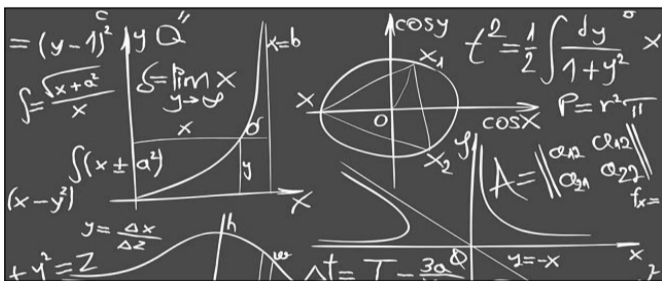
## La ligne ferroviaire Tébessa-Aïn M'lila opérationnelle en 2018

La ligne ferroviaire, reliant Tébessa à Aïn M'lila sera opérationnelle d'ici à l'année 2018. Cette voie ferrée, d'une longueur de plus de 165 km, devant faire jonction avec les régions sud du pays, jouera un rôle au double plan social et économique. La Société nationale des transports ferroviaires a fait part de l'acquisition de wagons ultramodernes pour ce tracé de chemin de fer. La réalisation de cette ligne ferroviaire a été décidée dans le cadre du programme de développement national, initié par le président de la République. Cette nouvelle ligne ferroviaire, dont la phase d'équipement sera incessamment entamée, sera dotée de tous les moyens technologiques nécessaires pour une fonctionnalité des plus modernes. Elle assurera également le transport des marchandises, le phosphate et autres substances minières, le ministre a notamment mis en exergue l'impact considérable de ce projet dans l'amélioration des conditions de déplacements des citoyens. Une fois opérationnelle, la ligne Tébessa-



Aïn M'lila assurera un service de 15 à 16 trains par jour. Le ministère des Travaux publics et des Transports a indiqué œuvre actuellement à renforcer le maillage des chemins communaux pour favoriser le retour vers la campagne en mettant à la disposition des populations concernées les conditions nécessaires sur le plan transport

## L'Algérie médaillée de bronze aux Olympiades internationales de mathématiques



L'Algérie a remporté une médaille de bronze et 4 prix honorifiques aux Olympiades internationales de mathématiques qui se déroulent à Rio de Janeiro (Brésil) du 12 au 23 juillet, a annoncé la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. "L'Algérie a remporté une médaille de bronze et quatre (4) prix honorifiques aux Olympiades internationales de mathématiques qui se déroulent à Rio de Janeiro", a en

effet indiqué Nouria Benghabrit sur ses comptes Facebook et Tweeter. Six lycéens, dont une fille, issus des wilayas d'Oum-El-Bouaghi, Laghouat, Tamanrasset, Tlemcen, Jijel et Médéa, ont représenté l'Algérie à cette 58<sup>e</sup> édition des Olympiades Les jeunes compétiteurs algériens ont été sélectionnés au début de l'année scolaire sur la base d'un concours national organisé par le ministère de l'Éducation nationale. Les Olympiades internationales de mathématiques est une compétition mondiale destinée aux élèves des lycées et collèges, et se déroule chaque année dans un pays différent. La première OIM s'est tenue en 1959 en Roumanie où 7 pays étaient représentés. Elle s'est petit à petit agrandie jusqu'à accueillir une centaine de pays provenant des 5 continents. Le Comité consultatif des Olympiades garantit la tenue annuelle de la compétition, et s'assure que chaque pays organisateur respecte le règlement et les traditions.

## Skikda accueille pour un séjour estival 150 petits Ghardaouis

1.500 enfants et jeunes issus de familles nécessiteuses de la wilaya de Ghardaïa bénéficient cet été de séjours sur le littoral.

Au moins mille deux cents (1.200) estivants issus de différentes localités de la wilaya de Ghardaïa ont été pris en charge pour leurs séjours d'été sur les plages de Boumerdès, Annaba et Alger par le ministère de la Jeunesse et des Sports. 300 écoliers, âgés entre 8 et 14 ans et issus des familles défavorisées, devront profiter, durant une quinzaine de jours, des bienfaits de la mer sur les plages de Skikda, à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition de la femme. Le premier contingent, composé de 150 enfants, tous bénéficiaires d'un trousseau complet d'estivants, séjourne actuellement sur les plages de Skikda sous la conduite des accompagnateurs et encadreurs de la direction des affaires sociales, un deuxième contingent de 150 enfants rejoindra les camps de vacances sur le littoral de Russicada une fois le premier contingent revenu au bercail. Des conventions ont été signées par les responsables du



secteur de la jeunesse et des sports avec l'entreprise nationale de transport de voyageurs pour la prise en charge du transport des estivants vers leur lieu de séjour.



## Si El Hachemi Assad : SG du Haut-Commissariat à l'amazighité

"Le programme de la célébration du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de l'écrivain, Mouloud Mammeri comprend 13 manifestations culturelles et littéraires outre le financement de 3 autres projets d'envergures, étalé sur toute l'année 2017".

## Un retard de... 33 heures enregistré sur un vol Bordeaux-Alger

Quelque 180 passagers d'un vol Bordeaux-Alger ont traversé vendredi et samedi une épreuve peu commune, bloqués près de 33 heures à l'aéroport de Bordeaux, d'abord par des problèmes techniques sur leur avion, puis par la santé d'un pilote.

L'Airbus A320 de la compagnie grecque Olympus Airways, qui assurait le vol ZI737 de la compagnie Aigle Azur, devait quitter Bordeaux, dans le sud-ouest de la France, à 14h vendredi, mais n'a pu partir "en raison d'un problème technique". Un problème qui a requis l'acheminement vendredi soir d'une pièce à partir de Roissy, près de Paris.

Les passagers ont été pris en charge et logés dans un hôtel proche de l'aéroport, puis réveillés à 4h en vue d'un décollage à 7h mais le problème technique n'était toujours pas réglé, selon l'aéroport. Une fois une nouvelle pièce acheminée et les tests réalisés en matinée, c'est alors un membre du personnel technique navigant qui a été victime d'une "défaillance", empêchant l'avion de partir.

Le temps d'acheminer une nouvelle équipe de pilotage, samedi en fin de journée à Bordeaux, et l'Airbus du vol ZI 737 a finalement décollé -non sans un ultime retard, pour un recomptage de bagages surnuméraires - pour Alger vers 22h40 soit avec près de 33 heures de retard. Pour un vol d'une durée de 1 heure 50 minutes.

## Des footballeurs salvadoriens... mordent leurs adversaires américains

Les Salvadoriens Henry Romero et Darwin Ceren ont écopé samedi d'une suspension de six matches en sélection et de trois matches respectivement pour avoir mordu des joueurs de l'équipe des États-Unis lors du quart de finale de la Gold Cup.

À l'issue de la rencontre, remportée 2 à 0 par les États-Unis, l'attaquant américain Jozy Altidore s'est plaint du comportement de certains joueurs salvadoriens. Il a notamment accusé Romero de l'avoir mordu et de l'avoir pincé au niveau des pectoraux, ce que les images TV ont confirmé.

APRÈS LES ZONES INDUSTRIELLES ET LES TERRES AGRICOLES

# Le gouvernement s'attaque aux zones d'expansion touristiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri, a annoncé hier l'arrêt définitif de l'opération d'expansion des zones touristiques et le réexamen des dossiers des projets déjà lancés.

PAR INES AMROUDE

Il existe près de "225 zones d'expansion touristiques en Algérie. Certaines de ces zones ont bénéficié du plan d'aménagement. D'autres zones, de l'ordre 24, sont déjà entrées en exploitation. Mais ce qu'il faut dire, c'est que ces zones d'expansion subissent des transgressions de la part des citoyens, des hommes d'affaires et parfois de certains organismes", a-t-il expliqué lors d'un entretien accordé à une chaîne de télévision privée.

"La décision que nous avons prise est de mettre un terme à cela. Il faut au minimum préserver ce qui reste (de ces zones d'expansion). Par la suite, une étude au cas par cas sera faite", a-t-il révélé.

Ce n'est pas tout : le nouveau ministre veut s'attaquer aussi aux retards accusés dans les projets d'aménagement des complexes étatiques. Pour M. Mermouri, l'absence de main d'œuvre qualifiée dans ce domaine est une raison valable à ces retards. Toutefois, elle ne "les justifie pas".

"Il reste 9 complexes où les travaux n'ont pas été entamés. Quand on voit que l'année de l'opération d'aménagement date de 2011, on se pose de nombreuses questions (...) Il y a parfois des raisons objectives, notamment l'absence d'entreprises spécialisées dans ce domaine (...) Mais cela ne justifie pas le grand retard de six ans", a-t-il pointé.

## Premier salon de l'investissement touristique et des équipements

Quelque 250 participants locaux et étrangers prendront part au premier Salon international de l'investissement touristique et des équipements, prévu du 27 au 30 septembre au Palais des expositions des pins maritimes à Alger, ont annoncé hier à Alger les organisateurs.

Organisé par le groupe Touba Tourisme en collaboration avec des organismes du secteur du tourisme, cette manifestation qui vise à "promouvoir l'investissement touristique", verra la participation d'opérateurs et de professionnels de plusieurs pays qui ont de grandes traditions touristiques, à l'instar de l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Chine, la Pologne et la Grèce.

Selon les organisateurs, ce salon vise la promotion et le développement de la filière touristique à travers la relance de l'investissement et de la valorisation du potentiel touristique existant.

Le directeur général du groupe Touba tourisme, Ayache Salim, a souligné dans une déclaration à l'APS "l'importance de l'organisation de ce salon qui entre dans le cadre de la promotion et le développement du tourisme, afin de lui donner un nouvel élan et de valoriser le potentiel touristique dont dispose l'Algérie".

A cet effet, M. Ayache a indiqué que "cet évènement sera un véritable lieu de ren-

contre et d'échange, regroupant tous les acteurs activant dans le domaine du tourisme pour évoquer et étudier les moyens et mécanismes à mettre en place visant sa promotion, et ce, à travers la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques (hôtels, parcs aquatiques, parcs de camping et de loisirs), l'amélioration des prestations des services et de la décoration et du design".

Le même responsable considère que la formation dans le domaine du tourisme à savoir la restauration, l'accueil et l'hôtellerie, demeure "plus que nécessaire pour assurer aux clients de meilleures prestations de service".

Une conférence nationale portant sur des thématiques qui appréhendent les problématiques de la filière touristique et les réponses adaptées aux contraintes et difficultés posées au développement du potentiel touristique, est prévue en marge du salon. Par ailleurs, ce salon sera selon les explications des organisateurs, une "opportunité" afin de réunir les acteurs nationaux et internationaux de la filière touristique pour discuter notamment de l'aménagement et de la réalisation des complexes touristiques (hôtels, parcs d'attraction, prestations de design, décoration...).

Ils prévoient une forte participation des aménageurs et réalisateurs d'infrastructures touristiques et de producteurs d'équipements dans l'ameublement, restauration et la cuisine.



Selon M. Ayachi, cette démarche est inspirée par les orientations des pouvoirs publics reposant sur la nouvelle stratégie d'aménagement touristique à l'horizon 2030 fondée sur la valorisation de la destination Algérie, le développement de l'offre par l'investissement ainsi que le renforcement du partenariat public et privé. A rappeler que l'Algérie dispose d'un parc hôtelier de 1.199 établissements, totalisant une capacité de 104.24 lits dont 65 établissements relevant du secteur public avec une capacité de 18.163 lits, qui font l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation.

Quelque 1.600 projets touristiques au niveau national ont été agréés par le ministère du tourisme avec une capacité de plus de 200.000 lits (d'un coût de 747 milliards de DA), alors qu'actuellement 550 projets sont en cours de réalisation d'une capacité de 77.793 lits et un coût de 248 milliards DA.

I. A.

DIALOGUE NATIONAL

## Ennahda souscrit à l'appel de Tebboune

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le mouvement Ennahda a salué l'appel au dialogue national lancé par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, insistant sur la nécessité de réunir les conditions à même d'assurer sa réussite.

Dans un communiqué publié hier au terme de la réunion de son conseil de la choura (consultatif), le mouvement

Ennahda a salué l'appel au dialogue national lancé récemment par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, en direction de toutes les composantes du tissu national (gouvernement, partis politiques et mouvement associatif), insistant sur la nécessité de réunir les conditions et les mécanismes à même d'assurer sa réussite.

Le mouvement a souligné qu'il soutient

toute démarche visant à lutter contre la corruption et à préserver l'argent public, réitérant son appel à lutter contre l'argent sale en politique.

La formation politique a également salué "toute démarche visant à réhabiliter les constantes de l'identité nationale, notamment la généralisation de l'usage de la langue arabe dans les administrations et les institutions de

l'État". Le mouvement Ennahda a, par ailleurs, dénoncé les violations répétées contre les Palestiniens et la fermeture de la Mosquée d'Al Aqsa aux fidèles, réaffirmant "son soutien absolu à la cause palestinienne".

L. B.

ASSASSINAT D'UN QUINQUAGÉNAIRE À DOUÉRA

## Le meurtrier arrêté

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ouled Mendil (Douera) ont procédé à l'arrestation d'un adolescent répondant aux initiales de M. S. âgé de 16 ans et résidant à Bab-el-Oued. Le garçon est impliqué dans l'homicide d'un quinquagénaire.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du groupement territorial.

Le communiqué indique que les faits remontent au 15 juillet en cours, lorsque la brigade territoriale d'Ouled Mendil avait reçu un appel téléphonique de la part d'un

suspect, signalant l'émanation d'une fumée dense provenant d'une maison.

Accompagné de la Protection civile qui a circonscrit l'incendie, les éléments de la brigade ont trouvé sur place un corps partiellement brûlé et portant des traces de coups assésés au moyen d'un objet tranchant. La bridage a entamé ses investigations en vue de procéder à l'arrestation du suspect impliqué dans ce crime et déterminer les circonstances exactes de l'incident a précisé le communiqué, ajoutant que le suspect a été arrêté, le 20 juillet en

cours, en son lieu de résidence. Le suspect a reconnu avoir rencontré, le 15 juillet dans une plage, la victime qu'il a accompagnée jusqu'au lieu de sa résidence à Ouled Mendil où ils avaient pris ensemble des boissons alcoolisées.

Une dispute entre les deux individus a vite dégénéré en altercation violente au cours de laquelle le mis en cause assène plusieurs coups à la victime avec un objet tranchant puis met le feu pour dissimuler les traces du crime.

R. N.

## ELLE AVAIT REJOINT DAECH Une Algérienne arrêtée à l'aéroport de Constantine

Une terroriste a été arrêtée la semaine dernière à sa descente d'avion à l'aéroport de Constantine, a appris TSA de source sécuritaire. Z. S., âgée de 38 ans, est arrivée en Algérie en provenance d'Istanbul en Turquie. Elle était recherchée depuis plus d'un an. Selon nos sources, la femme avait rejoint l'organisation État islamique (EI, Daech) à l'étranger. Mais les revers subis ces derniers mois par Daech en Syrie et en Irak l'ont visiblement contraint à regagner le territoire national. Comme beaucoup de pays, l'Algérie redoute le retour sur son sol de terroristes partis combattre aux côtés de Daech en Irak et en Syrie.

R. N.

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI OPEP-NON OPEP

# Des ajustements en vue pour mieux stabiliser les marchés

*Les perspectives de l'accord Opep-non Opep sur la réduction de la production de pétrole seront examinées aujourd'hui à Saint-Petersbourg (Russie) par les représentants des pays signataires, dans l'optique à d'éventuels réajustements dans un marché pétrolier mondial encore sous pression.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette tâche a été confiée au Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMMC) qui aura ainsi à analyser, lors de sa 4<sup>e</sup> réunion à Saint-Petersbourg, la situation du marché mondial du brut et, éventuellement, faire des recommandations pour les soumettre au prochain sommet de l'Opep prévu plus tard dans l'année.

L'Opep et onze autres pays, dont la Russie, sont engagés depuis le début de l'année dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir.

Cependant, les observateurs considèrent qu'en dépit de cet accord, des réajustements sont nécessaires pour donner plus de consistance à cette action. Le ministre russe de l'Énergie, Alexander Novak, avait



déclaré précédemment que la réunion de Saint-Petersbourg pourrait envisager différentes actions liées à l'avenir de l'accord de réduction de la production. Selon lui, les décisions qui seront prises sont tributaires de la situation actuelle du marché.

"La Russie est prête à examiner toute proposition concernant la modification de certains paramètres du deal, si elles sont économiquement viables et si elles sont vraiment nécessaires", avait indiqué Alexandre Novak à la presse, lors du 22<sup>e</sup> Congrès mondial du pétrole tenu à Istanbul en début juillet.

A Saint-Petersbourg, il s'agira, selon les

observateurs, d'analyser l'offre et la demande, tirer des conclusions et faire éventuellement des recommandations pour le prochain sommet de l'Opep.

Les participants à la réunion devraient également se pencher sur le cas du Nigeria et de la Libye qui bénéficient jusque là d'un traitement d'exception en matière de quota de production. Le Comité ministériel a été doté de pouvoirs supplémentaires, puisqu'il peut à la fois contrôler l'application de cet accord, et formuler des recommandations sur des mesures supplémentaires si nécessaire, en vue de la stabilisation des marchés pétroliers

Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Opep tenue en novembre 2016 et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep tenue en décembre 2016 à Vienne. Le JMMC est composé de trois pays membres de l'Opep (Algérie, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman).

Lors de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep, à Saint-Petersbourg, l'Algérie sera représentée par le ministre de l'Énergie Mustapha Guitouni. Lors de la réunion de décembre, onze (11) producteurs de pétrole non-Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep dans un effort concerté en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole grâce à un ajustement de la production combinée de 1,8 million de barils par jour. Les 11 pays producteurs de pétrole non Opep concernés par cet accord sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud-Soudan. C'est lors de la tenue à Alger de la 170<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep en septembre 2016 que les pays membres de l'Opep avaient décidé d'ajuster leur production dans un intervalle de 32,5 à 33 mbj et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord.

C. A.

## DÉFICIT COMMERCIAL AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

### Baisse de plus de 54 %

PAR RIAD EL HADI

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 4,84 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre un déficit de 10,57 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une chute de 5,7 milliards de dollars correspondant à un recul du déficit de 54,15 %, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont nettement augmenté à 18,141 milliards de dollars (mds usd) sur la première moitié de l'année 2017 contre 13,323 mds usd sur la même période de 2016 (+36,2 %), en hausse de 4,82 mds usd, selon les données du Centre national de l'Informatique et des Statistiques des Douanes (Cnis).

Concernant les importations, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 22,986 mds usd contre 23,89 mds usd (-3,8 %), soit une diminution de 904 millions usd, précise la même source.

Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 79% contre 56% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,75 % du volume global des exportations) avec un montant de 17,19 mds usd durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 12,43 mds usd, soit une hausse de 38,32 % qui représente une augmentation de 4,76 mds usd.

Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré

une hausse de 6,25 % en s'établissant à 952 millions de dollars contre 896 millions usd. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 691 millions usd (contre 697 millions usd), des biens alimentaires avec 189 millions usd (contre 129 millions usd), des produits bruts avec 34 millions usd (contre 35 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 29 millions usd (contre 26 millions usd), tandis que les exportations des biens de consommation non alimentaires ont stagné à 9 millions usd.

Pour ce qui est des importations, la quasi-totalité des groupes de produits a connu des baisses à l'exception des produits alimentaires qui ont enregistré une hausse en s'établissant à 4,437 mds usd contre 4,05 mds usd (+9,61 %), ainsi que des biens d'équipements agricoles dont les importations se sont chiffrées à 346 millions usd contre 241 millions usd (+43,6 %).

Par contre, les importations des biens d'équipement industriels ont reculé à 7,321 mds usd contre 7,882 mds usd (-7,12 %), les demi-produits à 5,3 mds usd contre 6,01 mds usd (-11,8 %), les biens de consommation non alimentaires à 4,131 mds usd contre 4,153 mds usd (-0,53%), les produits bruts à 792 millions usd contre 844 millions usd (-6,2 %) et les produits d'énergie et lubrifiants à 657 millions usd contre 708 millions usd (-7,2 %).

En terme de mode de financement des importations, sur les 22,98 mds usd des

biens importés au 1<sup>er</sup> semestre 2017, un montant global de 13,84 mds usd a été payé par cash (60,2 % des importations globales), en recul de 0,53 % des règlements par cash par rapport à la même période de 2016.

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 36,32 % pour un montant de 8,35 mds usd (en baisse de 7,15 %), tandis que les comptes en devises propres ont financé à hauteur de 7 millions usd (contre 11 millions usd).

Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 792 millions usd (3,45 % des importations), en baisse de 18,8 %.

#### L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, ont été l'Italie avec 3,12 mds usd (17,22 % des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 2,22 mds usd (12,25 %), de l'Espagne avec 2,07 mds usd (11,41 %), des États-Unis avec 1,71 mds usd (9,44 %) et du Brésil 1,17 mds usd (6,45 %).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 4,59 mds usd (près de 20 % des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,95 mds usd (8,51 %), de l'Italie avec 1,64 mds usd (7,13 %), de l'Allemagne avec 1,57 mds usd (6,84 %) et de l'Espagne avec 1,48 mds usd (6,5 %).

Par régions économiques, les pays de

l'Union Européenne (UE) sont restés les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie au 1<sup>er</sup> semestre, avec une proportion de 40,25 % des importations algériennes et de près de 60 % des exportations du pays. Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016, les importations algériennes en provenance de l'UE ont baissé de près de 21 % en passant à 9,25 mds usd contre 11,7 milliards de dollars. D'autre part, les exportations de l'Algérie vers ces pays ont augmenté de 3,34 mds usd (+44,3 %).

Concernant les pays de l'OCDE (hors UE), ils viennent en deuxième position avec une part de près de 14 % des importations algériennes et de 18,6 % des exportations du pays.

Avec les autres régions, le volume global des échanges avec les pays d'Amérique a affiché une augmentation appréciable de 33,4 % par rapport au premier semestre 2016, en passant de 2,34 mds usd à 3,12 mds usd.

Concernant les pays d'Asie, les échanges ont affiché une hausse de 22,1 % en passant de 6,8 mds usd à 8,3 mds usd.

Par contre, le volume des échanges avec les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a enregistré une diminution de près de 21 % en passant de 967 millions de dollars à 843 millions de dollars.

Avec les pays arabes (hors UMA), les échanges ont enregistré une légère baisse de 6,5 %, en passant de 1,23 milliard de dollars à 1,15 milliard de dollars.

R. E

## FACILITATION DES PROCÉDURES DE VOYAGE

# La DGSN déploie des équipes navigantes

**Emboitant le pas aux Douanes, la Sûreté nationale a opté à son tour pour la formule "Police à bord" aux fins de faciliter les procédures d'accès au pays des membres de la communauté algérienne durant la saison estivale.**

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ainsi, la DGSN a déployé des équipes navigantes au niveau des navires à destination de l'Algérie, en provenance notamment de France et d'Espagne.

A ce titre, le port d'Alger a vu l'arrivée, hier, de l'équipe navigante de la Sûreté nationale en provenance de Marseille après avoir accompli, à bord du navire, les différentes procédures sécuritaires en faveur des voyageurs, rapporte l'APS.

Composée de sept éléments, l'équipe a accompli les procédures de vérification des documents, notamment leur validité, au niveau du navire sur lequel étaient embarqués 1.460 voyageurs et 605 voitures.

Le commissaire de Police, Baza Mourad, chef de la première brigade de la police des frontières, a fait observer que cette procédure s'inscrivait dans le cadre de la politique adoptée par la DGSN visant à moderniser la PAF.

Il a ajouté qu'une série de mesures sécuritaires

avaient été prises, dont le déploiement, au niveau des navires, d'une équipe navigante dotée de terminaux biométriques chargée de procéder au contrôle des documents des voyageurs, et ce dès leur embarquement à Marseille jusqu'à leur arrivée au port d'Alger.

Egalement, Baza n'a pas manqué de souligner que dans le but de concrétiser le slogan "sécurité et facilités" adopté par la DGSN, "une batterie de mesures sécuritaires a été également prise au niveau de tous les ports, en vue de lutter contre le crime transfrontalier et veiller à la sécurité des voyageurs", a-t-il soutenu dans ce sens.

Et d'ajouter que ces équipes navigantes, qui travaillent en alternance, œuvraient à

"faciliter l'opération de transit des voyageurs, provenant en grande partie de Marseille et d'Alicante (Espagne), vers tous les ports concernés, à savoir les ports d'Alger, d'Oran, de Skikda, de Mostaganem et de Béjaïa".

Le chef de la PAF conclue, enfin, que "Tous les voyageurs sont orientés vers des guichets dédiés au contrôle au niveau des navires, et ce afin de procéder à l'opération de vérification des documents.

Le voyageur verra son passeport biométrique traité en un temps record, ne dépassant pas les 18 secondes. Un couloir vert a été spécialement mis en place pour faciliter la sortie des véhicules du port".

R. R.

## CRÉATION D'UN BUREAU DES DROITS DE L'HOMME

## Le CNDH salue l'initiative de la DGSN

PAR RACIM NIDAL

Le Conseil national des droits de l'Homme a salué l'initiative prise par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) de créer un bureau dédié aux droits de l'Homme, en ce qu'elle "marque, indéniablement, une volonté de se conformer à ces droits dans l'exercice de ses missions". Cette initiative "marque, indéniablement, une volonté, déjà mise en pratique par cette institution sécuritaire, de se conformer, dans l'exercice de ses différentes

missions, aux principes des droits de l'Homme, prévus par les instruments internationaux et régionaux consacrés à cette importante question liée au respect de la dignité de la personne humaine", souligne le CNDH dans un communiqué. Le CNDH affirme "apprécier, également, à sa juste valeur, cet esprit de focaliser l'action sécuritaire sur le respect des droits de l'Homme", afin que les services de la DGSN, notamment ceux en charge de la police judiciaire, de la sûreté publique, du maintien de l'ordre public et de l'accueil du

public, "assument leurs attributions respectives dans le strict respect des traités internationaux et régionaux, consacrés aux droits de l'Homme et ratifiés par notre pays, ainsi que des dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur".

"Ces traités deviennent, de par cette ratification et conformément aux dispositions de l'article 150 de la Constitution, supérieurs à la loi, et les magistrats et les autorités en charge de l'application de la loi sont tenus de s'y conformer", souligne

le Conseil. Saisissant l'occasion de cette initiative, qui coïncide avec le 55ème anniversaire de la création de la police algérienne, le CNDH "incite les autres institutions à suivre cette voie tracée par la Sûreté nationale pour consolider l'État de droit, assurer la primauté de la loi, agir dans le seul cadre légal et réglementaire et renforcer les garanties constitutionnelles des libertés fondamentales de l'Homme et de ses droits".

R. N.

## La police refuse de recevoir la plainte de Ghilas Aïnouche

Le dessinateur de presse Ghilas Aïnouche s'est vu refuser, hier, le droit de porter plainte suite aux violences policières dont il a été victime la veille à Aokas. Le caricaturiste avait pour rappel participé avant-hier à un rassemblement pour dénoncer l'interdiction d'une conférence sur la culture amazigh, durant lequel il a été pris à partie, isolé dans une pièce et roué de coups par quatre policiers. "J'ai rencontré le chef de la

sûreté de la wilaya de Béjaïa en personne", indique Aïnouche dans une déclaration à TSA. "J'ai dès le départ reçu un accueil froid. Il m'a accusé d'avoir participé à une marche non autorisée avant de refuser de recevoir ma plainte", explique le caricaturiste, qui affirme que le chef de la sûreté de Béjaïa lui a déclaré : "Si tu veux te plaindre, va à la justice. Ça m'a choqué, je ne m'attendais pas à ça", affirme Aïnouche. Le

chef de la sûreté de la wilaya de Béjaïa aurait également démenti que des incidents ont eu lieu au sein du centre culturel d'Aokas. "Il a dit que la conférence n'a pas été tenue alors que des témoins, des photos et des vidéos prouvent le contraire", affirme le dessinateur. Ce dernier réfléchit désormais à la suite à donner aux événements.

R. N.

## UN VOL BORDEAUX-ALGER DE LA COMPAGNIE AIGLE AZUR FAIT...

## 33 heures de retard

Le vol Bordeaux-Alger de la compagnie Aigle Azur, qui devait quitter la ville française, le vendredi 21 juillet à 14h (13h, heure algérienne) et atterrir 1 heure 50 minutes plus tard à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger, n'est arrivé que le lendemain, soit avant-hier samedi 22 juillet, à 21h (heure locale) soit avec un retard de 33 heures : un record mondial.

Selon les explications fournies par la compagnie aérienne française, "des problèmes techniques sont survenus une première fois, qui ont nécessité l'acheminement d'une pièce de rechange de Paris vers l'aéroport de Bordeaux". Les 180 passagers ont été pris en charge et logés dans un hôtel proche de cet

aéroport. Puis ils ont été réveillés quelques heures plus tard, à l'aube de ce samedi, vers 4h du matin (heure française) pour décoller en principe 3 heures plus tard. Mais un deuxième coup dur survient : un nouveau problème technique fait son apparition, qui oblige les responsables de la compagnie aérienne à acheminer une autre pièce de rechange. La seconde réparation a pris toute la matinée d'hier. Et comme en général deux malheurs n'arrivent jamais sans un troisième, un des pilotes fait ensuite un malaise qui interdit tout décollage immédiat de l'avion d'Aigle Azur vers l'aéroport Houari-Boumediène. Les 180 passagers (on suppose) sont tous au

chevet du pilote malade et prient pour son prompt rétablissement. Tout le monde imagine la colère ou, s'il est du domaine du possible de relativiser dans des cas pareils, la grande irritation des 180 passagers parmi lesquels se trouvaient des enfants, obligés de poireauter 33 heures, soit presque 1 jour et demi, avant de pouvoir rentrer chez eux ou reprendre le cours normal de leur vie, une fois arrivés à Alger. La compagnie Aigle Azur n'a pas indiqué si elle a accueilli les passagers de ce vol rocambolesque Bordeaux-Alger avec des dattes et du lait à leur arrivée.

R. N.

## POUR RÉCLAMER LEURS INDEMNISATIONS

## Les citoyens ferment la route Ouzelaguen-Sidi Aïch

La route nationale 26, reliant la commune d'Ouzelaguen à Sidi Aïch, dans la wilaya de Béjaïa, a été fermée hier à la circulation par des habitants qui ont dressé à plusieurs points du trajet des barricades, comme le montrent les

photos sur les réseaux sociaux, où l'on voit une longue enfilade de véhicules à l'arrêt. Pourquoi une telle décision de la population, alors que cette route est un axe principal surtout en cette saison estivale ? La cause

serait liée, selon les témoignages de la population, à la non-indemnisation des propriétaires des terres traversées par le projet de l'autoroute au niveau de la localité de Tassift. La décision de fermer la route de la

part de la population se veut comme un moyen de pression sur les autorités accusées de "tergiverser" dans le versement des indemnités promises.

R. N.

## HÉCATOMBE ROUTIÈRE

## Forte baisse du nombre de morts

Le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) a enregistré 12.358 accidents de la circulation faisant 1.695 décès et 17.715 blessés durant le premier semestre de l'année en cours au niveau national, a indiqué hier un bilan de ce centre. Le nombre d'accidents de la circulation a baissé de 13,20 % par rapport à la même période de l'année précédente, ainsi que celui des décès et des blessés qui a reculé de 11,67 % et 16,79 %, respectivement, a précisé la même source. Pour rappel, le CNPSR a enregistré dans bilan de pour l'année 2016 le décès de 3.992 personnes dans 28856 accidents de la route.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 149 morts, tandis que le plus grand nombre d'accidents a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 1750.

Dans le cadre de la lutte contre le fléau des accidents de la circulation, le CNPSR a initié plusieurs opérations et campagnes de sensibilisation relatives à la prévention et à la sécurité routières, en mobilisant différents moyens, notamment les supports médiatiques destinés à faciliter la transmission du message en vue de changer les comportements des automobilistes.

R. N.

14<sup>E</sup> ÉDITION DE "RACONTE-ARTS" DE TIZI OUZOU

# Aït Ouabane à l'honneur

*Comme chaque été depuis maintenant quatorze ans, les montagnes de Kabylie abritent un festival international hors du commun. Il s'agit du "Raconte-Arts".*

PAR IDIR AMMOUR

Un festival des bénévoles comme tout le monde aime à le nommer. Un festival solidaire et participatif que la ligue organise, en collaboration avec les comités de villages. Une manière de redynamiser les structures villageoises dont le rôle commence à reculer malgré leur importance dans l'organisation sociale de cette partie de la grande Algérie. Après de Souamaâ, qui a eu l'honneur d'accueillir la précédente édition, Le village de Aït Ouabane, relevant de la commune éponyme dans la daïra d'Aïn El-Hammam (Tizi-Ouzou), reprendra les couleurs à partir d'aujourd'hui, à l'occasion de la 14<sup>e</sup> édition du festival Raconte-Arts. Ce hameau, qui garde encore les traits d'une organisation villageoise ancestrale, vivra pendant une semaine au rythme de l'art et de la culture, grâce aux festivités inscrites dans le cadre



de cette manifestation itinérante visant essentiellement à préserver les valeurs anciennes des villages kabyles, tout en boostant l'animation artistique. Connus pour leur hospitalité, les habitants d'Aït-Ouabane ne résigneront aucun effort à réussir cet événement qu'ils accueillent à bras ouverts, en ouvrant leurs portes à leurs invités, dont les artistes qui assurent l'animation de l'événement, ainsi qu'aux visiteurs qui viendront découvrir la région et assister aux activités

inscrites au programme qui consiste : Des concerts musicaux, des pièces de théâtre, des projections cinéma, de la peinture, des performances artistiques, des expositions, des rencontres littéraires et autres ateliers de différentes natures qui sont au menu de cette manifestation qui se veut unique en son genre. A noter qu'environ 400 participants venus des quatre coins du pays, mais aussi de l'étranger, seront pris en charge par le village Ath-Ouabane durant cette mani-

festation. Les organisateurs affirment qu'un grand nombre de demandes de participation n'a pu être acceptée, pour défaut de places et de moyens limités dont ils disposent. Ce festival, initié par le grand peintre algérien Denis Martinez, et organisé par la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de la wilaya de Tizi-Ouzou, est devenu une référence, vu sa particularité et son succès qui ne cesse d'augmenter au fil des éditions.

## Carte de visite

Aït-Ouabane est un village de 3.927 habitants. Il est plus connu pour le rôle qu'il a joué durant la guerre de Libération 1954/1962. C'est d'ailleurs un village qui a donné 98 de ses meilleurs enfants pour que l'Algérie recouvre son indépendance. Et durant cette guerre pour l'indépendance, Aït-Ouabane fut un des PC du colonel Amirouche. Ce village situé au pied de la montagne est aussi un village qui s'est toujours pris en charge durant la tragédie nationale. Les Aït Ouabane continuent à marcher sur les traces de leurs ancêtres, car il ne veulent pas oublier le chemin comme le prédit le thème de cette édition.

I. A.

## DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE DROGUE À ORAN

### 167 kilos de kif saisis

Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé, le week-end dernier, un réseau de trafic de drogue lors d'une opération soldée par la saisie de 167 kilos de kif traité.

Agissant sur renseignements, cette opération, menée par la section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Oran en coordination avec un détachement de l'ANP relevant de la 2<sup>e</sup> région militaire, a permis l'arrestation de quatre narcotrafiquants, dont une femme.

Opérée dans le quartier El-Yasmine (Est de la ville d'Oran), la saisie de cette quantité de drogue a été effectuée au niveau d'un domicile, appartenant à l'un des mis en cause. L'opération a permis également la saisie d'un véhicule utilisé dans l'activité criminelle de ce réseau en question. Par ailleurs, les services de la gendarmerie nationale de Mascara ont saisi une quantité de 170 comprimés psychotropes dénommée Saroukh (fusée), destinés à la commercialisation, en plus d'une quantité de psychotropes liquides.

A Relizane, les éléments de la gendarmerie nationale ont saisi, quant à eux, une quantité de près de 2 kilos de poudre à canon, détenu illégalement par un individu. Une enquête a été ouverte.

R. N.

## PRISE EN CHARGE DES AVC AU CHU DE TIZI-OUZOU

### Appel au strict respect du protocole de thrombolyse

PAR RANIA NAILI

Le strict respect du protocole de thrombolyse, thérapie consistant à désagréger par des médicaments les caillots de sang obstruant les vaisseaux sanguins chez un patient présentant un accident vasculaire cérébral (AVC), a été au centre d'une rencontre abrité par le CHU de Tizi-Ouzou.

Lors des premières journées de formation en neuroradiologie vasculaire qui s'étaleront sur deux jours, des spécialistes dont les professeurs Smail Daoudi (CHU de Tizi-Ouzou) et Didier Smadja (France), et docteur Belarbi (CHU Tizi-Ouzou), ont abordé les délais d'application d'une thrombolyse en relation avec le temps de déclenchement d'un AVC.

Ce protocole stipule, entre autres, que cette thérapie doit être appliquée dans un délai ne dépassant pas 4 heures et 30

minutes après un AVC afin qu'elle soit efficace car, au-delà de ce temps, il est considéré que le cerveau aurait subi des dégâts irréversibles, ont-ils souligné.

Toutefois, le professeur Smadja a observé que des patients qui ont subi une thrombolyse dans les 6 heures, voire plus, ayant suivi un AVC, ont répondu favorablement au traitement. Il a conseillé à ses confrères de ne pas être prisonniers des délais pour donner au patient sa chance et éviter d'éliminer un patient d'un procédé de revascularisation pour le seul motif qu'il n'est pas pris en charge dans la fenêtre thérapeutique des 4 heures 30.

L'expérience du médecin, a-t-il ajouté, "permettra à ce dernier de voir si le patient présente un profil favorable à une thrombolyse malgré un délai dépassant les 4 heures 30 défini dans le protocole de traitement". Selon lui, l'expérience du médecin

peut l'aider à décider d'effectuer une thrombolyse sur un patient dépassant ce délai.

Sur un autre volet, le professeur Daoudi a indiqué, ce propos, qu'une étude est menée par le CHU de Tizi-Ouzou pour déterminer le délai d'intervention en matière d'efficacité de la thrombolyse et ce dans le but de donner toutes les possibilités d'améliorer les capacités de récupération chez une victime d'un AVC.

Ce spécialiste s'est aussi intéressé au traitement des malades se trouvant loin d'un établissement doté d'une IRM. Selon lui, pour gagner du temps, vu qu'un AVC est un cas d'urgence extrême, "un scanner peut dans ce cas-là être effectué afin de précéder à une thrombolyse", une éventualité partagée par les spécialistes présents. Le professeur Daoudi a indiqué que beaucoup de patients ont été traités ainsi, citant pour

exemple le cas d'un malade de la wilaya de Béjaïa qui avait bénéficié, il y a trois semaines, d'une télé thrombolyse sur la base d'un scanner, ce qui a permis de le sauver.

Concernant le volet statistique, le professeur Daoudi, a indiqué qu'une moyenne de 60.000 AVC sont enregistrés annuellement en Algérie et dont un tiers décède. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et selon une étude épidémiologique, la prévalence de cette pathologie était de 88,4 cas pour 100.000 habitants en 2010 et de 98 pour 100.000 habitants en 2011.

Les facteurs de risque sont notamment l'âge, le stress, la tension cérébrale, l'hypertension artérielle, le tabac, l'obésité, le diabète, l'alcool, la mauvaise alimentation, la contraception et la sédentarité.

R. N.

## PÈLERINAGE

### Les technologies de l'information au service des hadjjs

Un groupe de médecins algériens installés en Suisse et en France propose de se mettre au service des futurs hadjjs qui se rendront sur les Lieux Saints par l'intermédiaire de moyens innovants qui font appel aux technologies de l'information et de la communication ainsi que de la télé médecine. Ce programme s'adresse en particulier à nos hadjjs au départ de France, de Suisse ou de Belgique, expliquent ces médecins bénévoles qui donnent des explications sur ce dispositif innovant. En fait, "il s'agit d'un bracelet-montre qui permet par un bouton SOS de lancer une alarme vers notre plate-

forme de médecins installée en Suisse. Cette montre est aussi un téléphone et permet de recevoir les appels de la famille restée en Europe". La carte Sim, précisent encore ces médecins "est déjà incluse dans le dispositif." De plus "les informations médicales du pèlerin sont présentes chez le médecin qui reçoit l'appel d'urgence ce qui permet une prise en charge immédiate et efficace", ajoutent-ils

Autre avantage, le bracelet est muni d'un GPS qui permet de localiser le patient exactement (1 à 5 mètres), ce qui permet de lui porter secours ou de le localiser s'il est

perdu, ajoutent encore les médecins qui disent avoir "un accord d'assistance avec l'hôpital Faqeeh à Mecca et Médina ainsi qu'à Djeddah pour l'envoi d'une ambulance médicalisée si c'est nécessaire."

"En dehors de l'urgence, le pèlerin peut nous contacter à tout moment pour des téléconsultations ou des conseils médicaux par l'intermédiaire de l'Application MyMedapp dont je suis le concepteur", selon le Dr Mohamed Abdeldjellil Boudemagh qui renvoie à ses sites Web.

R. N.

COOPÉRATION GERMANO-ARABE

# Un forum sur l'agriculture en novembre à Hanovre

Habituellement, les opérateurs économiques et les chefs d'entreprise algériens participent en force aux événements organisés en Allemagne par l'organisme germano-arabe de coopération Ema.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, lors d'un forum qui a eu lieu à la Chambre de commerce et d'industrie de Hambourg portant les investissements et le partenariat, des dizaines d'entrepreneurs algériens y ont pris part avec la présence du directeur général de l'Agence de développement des investissements (Andi).

Afin de faire face à une population en forte croissance dans le monde, le secteur agricole doit accroître sa productivité et adapter son utilisation des ressources disponibles. Cela est particulièrement vrai pour la région euro-méditerranéenne Ema où l'agriculture y joue un rôle important. En effet, ce secteur y est confronté simultanément à une multitude d'obstacles et de défis.

C'est dans ce contexte qu'une collaboration germano-arabe approfondie pour une agriculture durable et plus productive revêt toute son importance.

Le Forum arabo-allemand de l'agriculture, qui se déroulera le 13 novembre à



Hannovre, sera ouvert par S. E. Christian Wulff, président de l'Ema et ancien président de la République fédérale d'Allemagne. Il s'attachera à relever ces défis et à faire la lumière sur les opportunités que le secteur agricole peut offrir.

Ce Forum sera l'occasion exceptionnelle de rencontrer des personnalités de haut rang du monde de la politique et de l'économie allemande et internationale. Organisé en collaboration avec l'organisation allemande pour l'agriculture DLG, il aura lieu lors du salon AgriTechnica, un des plus grands salons allemands d'agriculture et sera l'occasion idéale de faire émerger de nouveaux projets et de poser les bases d'affaires lucratives.

Les opérateurs économiques et exporta-

teurs algériens souhaitant participer à ce forum de haut niveau doivent se manifester auprès de l'organisme allemand de coopération économique germano-méditerranéenne Ema situé à Hambourg en remplissant le formulaire "Manifestation d'intérêt". Il suffit de communiquer les secteurs agricoles qui les intéressent, les personnes, les entreprises et les institutions qu'ils désirent rencontrer.

"Nous ferons de notre mieux pour répondre à l'intérêt de la demande des participants à cette manifestation économique et commerciale et nous serons heureux de promouvoir leurs intérêts au-delà du Forum", souligne le secrétaire d'Ema, Abdelmadjid Layadi.

A. A.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE À GHARDAÏA 2.810 ha consacrés à la culture fourragère

Une surface agricole de 2.810 hectares, irriguée sous pivots, a été consacrée aux différentes cultures fourragères pour soutenir l'essor de la filière lait dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué le directeur des services agricoles.

La luzerne constitue la culture fourragère dominante avec une superficie de 1.175 ha, soit plus de 41,81 % de la superficie fourragère totale, suivie du maïs ensilage avec une superficie de 1.160 ha (41 %), puis l'orge avec 320 ha (11 %) et l'avoine avec 150 ha, a précisé M. Mustapha Djaâboub.

Bien adaptées aux conditions climatiques et à l'environnement aride de la région, ces cultures fourragères se sont avérées indispensables pour renforcer significativement le développement de la filière lait en amont et à améliorer la qualité du produit et le rendement, a-t-il souligné. L'élevage représente l'une des principales composantes de l'économie oasienne de la wilaya Ghardaïa.

Ce secteur constitue une source importante de revenus pour la population locale et contribue au maintien de l'équilibre écologique de la région, a estimé M. Djaâboub. Dans cette perspective, de nombreux investisseurs envisagent de créer dans la wilaya de Ghardaïa de nouvelles exploitations agricoles intégrées alliant l'élevage bovin laitier, la production fourragère et la production de lait et ses dérivés. Le développement de la filière dans la wilaya vise à pérenniser et accroître la production tout en garantissant la qualité des procédés de pasteurisation, en encourageant la création de nouvelles unités de transformation et de pasteurisation afin de favoriser la conservation sans porter atteinte aux propriétés gustative du lait, a souligné le responsable de la DSA.

Actuellement, plus de 1,2 million de litres de lait frais sont produits mensuellement dans la wilaya de Ghardaïa.

R. E.

RÉALISATION DE LA RAFFINERIE PÉTROLIÈRE D'ALGER PAR LES CHINOIS

## L'État exige la livraison du projet dans les délais

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a exhorté la société chinoise, chargée des travaux de réhabilitation et d'extension de la raffinerie pétrolière de Sidi R'cine (Alger), d'accélérer les travaux et de renforcer ses effectifs pour réaliser le projet dans les délais impartis.

"Vous devez renforcer le chantier, notamment par le personnel, et accélérer les travaux. C'est un projet national stratégique pour l'Algérie. Les délais de réalisation doivent, donc, être respectés. Faute de quoi, les pénalités de retard prévues dans le contrat seront appliquées", a insisté le ministre en s'adressant aux responsables de la société China petroleum Engineering and construction (CPECC), lors de sa visite de travail et d'inspection à plusieurs projets de son secteur dans la wilaya d'Alger en compagnie, notamment, du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et du PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Pour plus d'efficacité et de célérité dans les travaux en cours de cette raffinerie, le ministre a instruit les responsables du chantier de mettre en place une cellule de suivi devant suivre au quotidien l'état d'avancement des travaux et de régler, au fur et à mesure, les problèmes susceptibles de survenir.

Pour leur part, les responsables de CPECC ont justifié le manque des effectifs constaté sur le chantier par un "problème de visa" pour le personnel chinois. Ce à quoi, M. Guitouni a ordonné le

recours aux sociétés algériennes, notamment celles activant dans les grands travaux d'aménagement, pour combler ces insuffisances et accélérer la cadence de réalisation. Par ailleurs, le ministre a expliqué à la presse que le projet de réhabilitation de la raffinerie d'Alger, dont le date de réception est prévue pour octobre 2018, devrait permettre d'augmenter de 35% les capacités de raffinage de cette unité laquelle avait traité 2,8 millions de tonnes (Mt) par an d'hydrocarbures en 2014.

Il a aussi précisé que l'Algérie produit actuellement 11,5 millions de tonnes (Mt) par an de carburants, contre une consommation globale de 15 Mt/an, alors que le déficit (3,5 Mt/an) est comblé par l'importation pour un montant de deux (2) milliards de dollars/an. M. Guitouni a ajouté que la consommation nationale en carburants avait connu une augmentation annuelle de 7 % ces dix dernières années, un accroissement induit à la fois par l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, l'augmentation du parc automobile national ainsi que les prix bas des carburants. Pour répondre à cette demande en hausse continue, l'Etat a alors décidé de la réalisation de deux autres nouvelles raffineries à Hassi Messaoud (5 Mt/an) et Tiaret (5 Mt/an) dont la réception est prévue pour 2020, a avancé le ministre.

Selon lui, les capacités globales de raffinage de l'Algérie devront être portées à 40 Mt/an à l'horizon 2021 à la faveur de la réalisation de nouvelles raffineries et de la

réhabilitation de celle d'Alger.

Sur ce point, il a assuré que l'Algérie serait autosuffisante en carburants et pourrait même exporter à partir de 2020, soit après l'entrée en service des nouvelles raffineries.

Le ministre a également évoqué un "ambitieux programme" d'augmentation des capacités de stockage des carburants, permettant de passer d'environ 7.000 m<sup>3</sup>/an stockés annuellement à environ 2 millions m<sup>3</sup>/an en 2020, soit une période d'autosuffisance de 30 jours au lieu de 12 jours actuellement.

Outre la visite du projet de raffinerie d'Alger, le ministre s'est également rendu à l'atelier de maintenance des aéronefs de la compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (filiale de Sonatrach).

Il a appelé les responsables de ce transporteur aérien public de coopérer avec la compagnie Air Algérie pour un échange d'expériences, en relevant, par ailleurs, l'obligation de Tassili Airlines de conquérir le marché africain. M. Guitouni, a, par ailleurs, inauguré quatre postes électriques au niveau de Bordj El-Kiffan (60/30 KV), de la nouvelle ville de Sidi-Abdallah (60/30 KV), d'Aïn Benian (220/60 KV) et de Staouéli (60/30KV). Il a aussi assisté au lancement des travaux de renforcement de l'alimentation en gaz naturel de la localité d'Aïn Benian, dont la réception doit impérativement être assurée en octobre 2017, a-t-il insisté.

R. E.

## LAGHOUAT

**L'Ansej a financé  
16 projets au  
1<sup>er</sup> semestre**

Seize microprojets ont été financés au premier semestre de cette année à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès de cet organisme.

Ces microprojets sont versés dans les domaines notamment de l'agriculture et des services, le reste relevant des secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'Industrie et de l'artisanat.

Localisés dans différentes communes de la wilaya, ces projets, dont quatre sont initiés par des femmes, ont généré une dizaine d'emplois, en plus de leurs promoteurs.

L'agence a également procédé, durant la période précitée, au renouvellement de la convention avec l'université Amar-Thelidji, concernant la dynamisation de la maison de l'entrepreneuriat, ainsi qu'à l'organisation de campagnes d'information sur les avantages du dispositif de l'Ansej. La wilaya de Laghouat a enregistré de 1997 à fin 2016 le financement de 3.245 microprojets de jeunes dans divers segments d'activités, ayant généré 7.084 emplois.

## M'SILA

**Production  
prévisionnelle de  
3 millions qx  
de céréales**

La production de légumes de la wilaya de M'sila durant la saison agricole 2016-2017 atteindra 3 millions de quintaux contre 2,7 millions quintaux la saison précédente.

Selon ces services chargés du suivi du secteur agricole, cette évolution de la production estimée à 300.000 quintaux est due à l'expansion des surfaces de plasticulture dans les parties orientales et occidentales de la wilaya.

Le soutien des agriculteurs notamment pour l'acquisition des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et à pivots et l'intensification des actions de vulgarisation agricole ont contribué au développement de la culture des légumes précoces.

Figurant désormais parmi les premières wilayas productrices de légumes précoces, M'sila compte aujourd'hui plus de 1.000 serres. Selon la direction de la programmation et du budget, 5 milliards de dinars ont été mobilisés pour inciter les agriculteurs à élargir les terres réservés aux cultures protégées.

La wilaya connaîtra parallèlement la réception avant fin 2017 de quatre chambres froides dans la commune de Maârif totalisant une capacité de 15.000 m<sup>3</sup>, selon encore les services de wilaya.

APS

## GHARDAÏA, LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

**70 % du cheptel bovin vacciné**

**La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse a touché, à ce jour, 70 % du cheptel bovin de la wilaya de Ghardaïa.**

PAR BOUZIANE MEHDI

La campagne de vaccination a été lancée à la fin du mois de juin dernier, a appris l'APS auprès de l'inspection vétérinaire à la direction des services agricoles. L'effectif bovin déjà vacciné "s'élève à 2.200 têtes composé principalement de vaches laitières, sur un cheptel ciblé de la wilaya estimé à 3.200 têtes", a indiqué le docteur vétérinaire Ishak Ktila.

Cette opération de vaccination gratuite, qui se poursuit pour toucher l'ensemble du cheptel de la wilaya, a

"bénéficié d'une quantité suffisante de doses de vaccin contre la fièvre aphteuse", a indiqué Dr Ktila, lequel a en outre affirmé qu'aucun cas de cette maladie virale n'a été signalé jusque là sur le territoire de la wilaya. L'opération, qui vise à renforcer l'immunité du cheptel bovin de la wilaya est réalisée exclusivement par les docteurs vétérinaires fonctionnaires de la direction des services agricoles. Selon le protocole vaccinal contre la fièvre aphteuse, une opération de rappel est prévue trois semaines après la date de la première vaccination. "A ce jour, l'état sanitaire du cheptel de la wilaya, toutes espèces confondues, est satisfaisant et aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré", a rassuré Dr Ktila.

Un dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la fièvre aphteuse, a été réactivé

dans l'ensemble des communes de la wilaya depuis avril dernier, suite à l'apparition de cas suspect dans certaines wilayas du pays.

Ce dispositif de veille actif et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenants dans la lutte contre les épizooties, en particulier les services de l'agriculture et vétérinaires, a été renforcé par la participation des agriculteurs, des éleveurs et des membres de la société civile.

Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et écuries des éleveurs pour déceler les indices de cette maladie (fièvre aphteuse) extrêmement contagieuse qui touche les bovins, ovins et caprins, et ne constitue en aucun cas une menace directe pour l'Homme.

B. M.

## ILLIZI, FORMATION PROFESSIONNELLE À BORDJ OMAR DRISS

**Réception prochaine du nouveau CFPA**

Le nouveau centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Bordj-Omar-Driss à Illizi, devant remplacer l'ancien devenu inadapté, devrait être réceptionné pour la prochaine rentrée de la formation (session de septembre).

Cette nouvelle structure de 200 places, pour laquelle a été allouée une enveloppe de 250 millions de dinars, disposera de six salles de cours, deux laboratoires d'informatique, quatre ateliers, un foyer, un restaurant en plus de l'aile administrative, a indiqué à l'APS le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Youcef Hamdani.

Elle sera dotée des équipements nécessaires pour la formation dans diverses spécialités, dont celles liées à l'agriculture et aux activités hydrocarbures, a-t-il ajouté. En prévision de la nouvelle rentrée, la nomenclature de la formation sera renforcée par l'introduction au niveau du CFPA de Bord-Omar-Driss de trois nouvelles spécialités en rapport avec la maintenance et la sécurité industrielle, l'élevage et la cuisine (niveau 5), selon le même



responsable. Le nouveau CFPA, dont les travaux de réalisation avoisinent les 90 %, sera appelé, en plus d'apporter une solution au problème de surcharge de l'ancien centre, à assurer la stabilité des stagiaires dans leur région et leur éviter le déplacement vers les centres d'Illizi et de Djanet, trop éloignés. Le secteur s'emploiera également, lors de la prochaine rentrée, à la mise en œuvre de nouvelles conventions signées dernièrement avec des partenaires dans les domaines de l'activité pétrolière, de la mécanique, de la menuiserie, de la restauration, du bâtiment et travaux

publics et des services, pour diversifier les offres de formation notamment par l'apprentissage et contribuer à la résorption du chômage dans cette wilaya, signale le même responsable.

1.815 nouvelles places pédagogiques seront disponibles pour la prochaine rentrée de septembre, en plus de l'introduction de quatre nouvelles spécialités de formation dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et l'environnement, l'électronique-autos, le jardinage et les espaces verts, ainsi que les travaux publics.

APS



CONSTANTINE, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA MAGISTRATURE

# Mise en place d'un nouveau programme de formation

*L'intégration d'un nouveau programme de formation au sein de l'école de la magistrature s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de concrétisation des objectifs de la réforme du secteur de la justice, engagée par le président de la République.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Un nouveau programme de formation sera introduit "à partir de la prochaine année scolaire à l'École supérieure de la magistrature (ESM)", a annoncé à l'APS le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'installation officielle du nouveau procureur général près la cour de Constantine, Benabdallah Mohamed Ben Lakhdar, le ministre a précisé que le programme de formation proposé à l'ESM "répond aux évolutions et sera encadré par un staff pédagogique de haut niveau".

L'intégration d'un nouveau programme de formation au sein de la prestigieuse école de la magistrature s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des efforts de concrétisation des objectifs de la réforme du secteur de la justice, engagée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a



souligné M. Louh, affirmant que le processus de réforme en cours dans ce domaine "avance à pas sûrs et a déjà traversé d'importants parcours".

"Nous avons une vision à moyen et à long termes dans ce domaine", a souligné le ministre qui a révélé l'intégration, à titre d'exemple, dans le nouveau programme de formation à l'ESM de la spécialité de l'arbitrage pour permettre aux magistrats "d'acquiescer le maximum de connaissances sur cette branche complexe et d'actualité".

D'autres spécialités seront également intégrées au titre du nouveau programme de formation à l'ESM, a ajouté Tayeb Louh qui a mis l'accent sur l'importance de la formation de base continue et spécialisée dans la mise en place d'un système judiciaire solide et moderne. Le ministère de la Justice et conformément aux orientations et directives du président de la République accorde une importance capitale à la formation et au recyclage

de ses employés à travers l'adoption notamment pour les magistrats "d'un programme spécial de formation prenant en considération les avancées réalisées à travers le monde", a-t-il dit. Rappelant les multiples avancées enregistrées dans le secteur de la justice algérienne du point de vue outils législatifs ou même cadre de travail, le ministre a indiqué que ces acquis étaient "le fruit des réformes décidées par le président de la République et dont l'impact est aujourd'hui palpable".

Maître Benabdallah Mohamed Ben Lakhdar, le nouveau procureur général près la cour de Constantine remplace maître Mohamed Abdelli, nommé président de la cour de Boumerdès dans le cadre du récent mouvement partiel, procédé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans le corps de la magistrature.

B. M.

ORAN, CITADELLE DE TEBBANA DE KRISTEL

## Des recherches en cours pour en percer les secrets

La direction de la culture d'Oran entreprend, depuis quelques jours, des recherches sur la citadelle Tebbana, un site situé à une dizaine de kilomètres de la commune de Sidi-Benyebka, relevant de la daïra d'Arzew.

L'objectif est de protéger cet édifice, découvert dernièrement, au milieu d'une zone boisée et isolée, au lieu-dit Tebbana, par les éléments de la conservation des forêts d'Arzew.

Cette opération permettra d'élaborer une fiche technique du site avec des données sur ses volets historique, architectural, topographique, géographique et autres, dans le but de son classement et son intégration dans la liste des sites archéologiques et historiques de la wilaya d'Oran.

Cette procédure intervient après que la conservation des forêts d'Oran ait saisi les autorités locales et les instances concernées sur la découverte de ce site non répertorié et la nécessité de prendre les mesures

nécessaires en vue de sa protection et son classement, a expliqué le chef par intérim de la circonscription des forêts d'Arzew. La conservation des forêts a été effectuée, en compagnie du représentant du secteur du tourisme et de l'artisanat, une sortie au lieu de cette découverte, situé à 10 km de la commune de Sidi-Benyebka.

Après cette sortie, la direction du tourisme a élaboré un rapport sur la situation de cette citadelle pour le transmettre aux autorités, soulignant la nécessité de protéger ce site et en faire destination touristique et culturelle à visiter, a signalé le directeur local du tourisme, Belkaim Omar Belabbès.

Selon le même responsable, il s'agira de faire de ce site une destination à découvrir par les touristes du fait que l'emplacement de cette citadelle est situé entre deux zones d'expansion touristique, celles de Kristel et Cap Carbone. Sa classification le mettra à l'abri de l'avancée des carrières, très

nombreuses en activité à Sidi Benyebka et protégera en même temps la forêt qui l'entoure.

La citadelle de Tebbana surplombe le littoral, à une altitude de 350 mètres. Elle a une forme rectangulaire, dotée d'une tour, d'une place et plusieurs salles. Elle se trouve à proximité de la montagne Kiffane n'Sour.

Pour l'heure, la question de la construction de cet édifice n'a pas été définitivement tranchée. Elle remonterait soit à la période espagnole, à la période ottomane ou française. La direction de la culture se pencherait beaucoup plus sur cette troisième hypothèse au vu des inscriptions 1888-1889 découvertes sur place.

Le travail des spécialistes s'avère fondamental pour déterminer avec exactitude et scientifiquement la période de l'édifice de cette citadelle, qui semble ne pas avoir livré tous ses secrets.

APS

## OUARGLA Projet de réalisation de 5 nouveaux hôtels

Cinq nouvelles structures hôtelières viendront prochainement renforcer les capacités d'accueil touristique dans la wilaya d'Ouargla. Ces projets, dont les travaux de réalisation sont à des taux d'avancement oscillant entre 60 % et 95 %, sont localisés au niveau des communes d'Ouargla et de Touggourt et Hassi-Messaoud. Susceptibles de générer quelque 446 emplois, ces nouvelles structures devront contribuer à l'accroissement des capacités d'accueil avec un apport de 669 nouveaux appels à porter à 2.444 lits la capacité d'hébergement globale à travers la wilaya.

La wilaya d'Ouargla compte actuellement 29 hôtels, concentrés dans les trois grandes agglomérations de Ouargla, Touggourt et Hassi-Messaoud, avec un total de 1.775 lits. A ces structures, viennent s'ajouter des zones d'expansion touristique, dont celles d'Aïn-Sahra et Merdjaja dans la commune de Nezla, et d'une autre de 14 hectares dans la commune de Témacine.

La direction du tourisme et de l'artisanat fait état aussi d'une proposition soulevée au ministère de tutelle de classification de quatre autres ZET, dont Bordj-Devicque dans la commune de Tebest, Oued N'sa dans la commune de N'goussa, le lac El-Mir dans celle d'El-Hedjira et le lac de Hassi-Benabdallah dans la commune éponyme.

## BORDJ-BOU-ARRERIDJ Des interventions chirurgicales gratuites prévues en septembre

Des interventions chirurgicales seront pratiquées en septembre prochain, à titre gracieux, dans les différentes structures de santé de la wilaya de Bordj-Bou-Arreidj par des médecins algériens établis en France, adhérents à l'Association amitié populaire franco-algérienne (AAPFA). Cette initiative, inscrite dans le cadre d'un programme de coopération entre l'AAPFA et la direction locale de la santé et de la population (DSP), devra permettre aux malades nécessiteux de bénéficier d'interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, telles que la chirurgie orthopédique, pédiatrique, viscérale ainsi que la reconstruction mammaire. Ces interventions sont programmées du 9 au 16 septembre prochain au niveau de l'hôpital Lakhdar-Bouziid du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'aux centres hospitaliers des communes de Ras el Oued, Medjana et Mansourah. La priorité a été donnée dans la programmation de ces interventions aux cas urgents en attente de transfert à l'étranger pour des soins.

L'objectif de cette collaboration est de permettre également un partage de compétences et une collaboration professionnelle dans le domaine de la santé, mettant en exergue l'apport de cette action dans le transfert du savoir-faire pour optimiser les compétences nationales.

APS

CISJORDANIE OCCUPÉE

# Deux Palestiniens tués dans des affrontements près de Jérusalem

Deux Palestiniens ont trouvé la mort samedi lors d'affrontements avec les forces de l'ordre israéliennes près de Jérusalem, au lendemain de violences meurtrières provoquées par les nouvelles mesures de sécurité à l'entrée de l'esplanade des Mosquées.

Depuis une semaine, les heurts sont quotidiens entre forces de sécurité israéliennes et manifestants palestiniens, qui dénoncent l'installation par Israël de détecteurs de métaux aux accès du troisième lieu saint de l'islam, dans la vieille ville de Jérusalem. Mais, jusqu'à vendredi, ces affrontements n'avaient fait que des blessés. Samedi, un Palestinien de 17 ans est décédé quelques heures après avoir été grièvement blessé par balles dans des heurts à El-Azariyé, en Cisjordanie occupée, juste à l'est de la ville sainte, selon le ministère palestinien de la Santé. Non loin de là, à Abou Dis, un autre adolescent palestinien, âgé de 18 ans, est mort lorsqu'un cocktail Molotov a explosé sur lui.



La veille, trois Palestiniens ont perdu la vie dans des affrontements avec les forces de sécurité, à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Cette flambée de violences sera le sujet d'une réunion d'urgence aujourd'hui du Conseil de sécurité de l'Onu, convoquée à la demande de la France, de la Suède et de l'Égypte. Les autorités israéliennes ont fait installer des portiques de sécurité aux entrées de l'esplanade des Mosquées après une attaque meurtrière contre des policiers le 14 juillet à proximité de ce site ultra-sensible, qui cristallise les tensions depuis des décennies. Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé le gel des contacts avec

Israël tant que ces mesures ne seraient pas annulées.

Elles ont ravivé les craintes des Palestiniens de voir Israël prendre le contrôle exclusif de l'esplanade des Mosquées, site le plus sacré du judaïsme dont l'État hébreu contrôle les accès mais dont la gestion revient à la Jordanie. Les autorités israéliennes assurent néanmoins ne pas avoir l'intention de modifier les règles tacites du statu quo, aux termes duquel les musulmans peuvent monter à toute heure sur le site et les juifs y pénétrer à certaines heures, sans pouvoir y prier.

A Jérusalem-Est, partie palestinienne de la ville dont l'annexion par Israël n'a jamais

été reconnue par la communauté internationale, la vieille ville était placée samedi sous forte présence policière. Des heurts ont éclaté à la porte des Lions, située à proximité de l'esplanade des Mosquées.

Au point de passage de Qalandia, entre Ramallah et Jérusalem, des heurts ont opposé plusieurs centaines de Palestiniens aux forces de l'ordre israéliennes.

Dans la nuit, l'armée israélienne a mené un raid contre la maison du Palestinien présumé auteur d'une attaque au couteau contre les colons du village de Kobar. Les mesures de la maison ont été prises en vue de sa destruction.

SYRIE

## Trêve dans l'un des derniers fiefs de la rébellion

L'armée syrienne a annoncé samedi 22 juillet un arrêt des combats dans l'un des derniers fiefs de la rébellion, près de Damas, la Russie ayant fait état d'un accord de trêve conclu avec des groupes rebelles. Le fief rebelle de la Ghouta orientale est l'une des quatre zones de désescalade prévues dans un accord entre la Russie, l'Iran et la Turquie pour parvenir à un cessez-le-feu durable en Syrie. Cet accord conclu en mai n'a jusqu'ici pas pu être entièrement appliqué en raison de divergences sur les moyens de faire respecter le cessez-le-feu.

La Ghouta, dont plusieurs des localités ont été assiégées et ravagées par les bombardements, devient la deuxième zone de désescalade où un cessez-le-feu est instauré,

après celui dans le sud de la Syrie, appliqué dès le 9 juillet. "Le commandement de l'armée annonce l'arrêt des combats dans des zones de la Ghouta orientale dans la province de Damas à compter de samedi midi", a indiqué un communiqué. Quelques heures plus tôt, Moscou avait annoncé avoir conclu un accord avec des rebelles syriens sur la sécurisation de cette zone, l'un des principaux fronts de la guerre qui oppose les troupes loyalistes aux insurgés. Aucune partie rebelle n'a annoncé officiellement la conclusion de cet accord.

Début juillet, des discussions multilatérales tenues à Astana au Kazakhstan n'avaient pas permis d'aboutir à un accord sur les moyens de sécuriser les différentes

zones, dont la Ghouta orientale.

Les frontières de la zone de désescalade ont été définies, ainsi que les prérogatives des forces chargées de faire respecter un cessez-le-feu et les endroits où elles se déploieront », selon la même source. Des accords ont aussi été trouvés pour des routes d'acheminement d'une aide humanitaire à la population et pour une liberté de mouvement des résidents.

Un premier convoi d'aide humanitaire et l'évacuation des blessés les plus grièvement atteints sont prévus dans les prochains jours.

Une nouvelle rencontre à Astana, avec des rebelles et des représentants turcs et iraniens est prévue la dernière semaine d'août.

POLOGNE

## Le Sénat approuve une réforme controversée de la justice

En dépit des mises en garde de l'Union européenne, des appels de Washington et des manifestations massives, le Sénat polonais, dominé par les conservateurs, a approuvé, dans la nuit de vendredi à samedi 22 juillet, une réforme controversée de la Cour suprême. Le texte, déjà adopté mercredi par la chambre basse, a été soutenu par 55 sénateurs, contre 23 voix d'opposition. Deux sénateurs se sont abstenus.

Tout au long des débats qui ont duré quinze

heures, des milliers de manifestants ont protesté dans toute la Pologne contre cette loi qui renforce le contrôle politique sur la Cour Suprême. Après le vote, les manifestants rassemblés devant le Parlement, ont scandé "Honte !", "Traîtres !", "Démocratie !".

Pour entrer en vigueur, le texte doit être promulgué par le président Andrzej Duda, lui-même issu du parti conservateur Droit et Justice e Jaroslaw Kaczynski au pouvoir. Le chef d'État dispose de 21 jours

pour signer le texte, y opposer son veto ou, en cas de doute, le soumettre au Tribunal constitutionnel.

Mercredi, la Commission européenne avait sommé Varsovie de "mettre en suspens" ses réformes. De son côté, le département d'État américain a déclaré que les États-Unis étaient "préoccupés" par une législation "qui semble limiter le pouvoir judiciaire et potentiellement affaiblir l'état de droit en Pologne".

Agences

VENEZUELA

## L'opposition appelle à une grève de 48 heures

L'opposition vénézuélienne a convoqué samedi une grève de 48 heures pour mercredi et jeudi prochains contre le président Nicolas Maduro et contre son projet de modifier la Constitution. "Nous convoquons tout le peuple, tous les secteurs, à 48 heures de grève civique", a déclaré lors d'une conférence de presse le député Simon Calzadilla.

Ce député a également annoncé, pour le 28 juillet, une marche pour exiger que le président Maduro "retire" son projet d'assemblée constituante.

L'opposition, majoritaire au Parlement, considère que les modalités de désignation de ces membres, voulues par le président Maduro, ne sont pas équitables et favorisent le camp chaviste.

Maduro a exclu, à plusieurs reprises, la possibilité de revenir sur son initiative de convoquer une assemblée constituante, malgré le refus de l'opposition, qui organise depuis près de quatre mois des manifestations presque quotidiennes, et malgré des pressions internationales qui se multiplient.

Une grève générale de 24 heures convoquée par l'opposition a eu lieu jeudi et vendredi. La MUD a déclaré qu'elle avait été suivie à 85 %, alors que Maduro et d'autres responsables gouvernementaux ont affirmé qu'elle avait été un échec.

Agences

# Visite de Johannes Hahn : l'Algérie acteur majeur de la sécurité de la région

*Comme rappelé dans mes contributions et reprenant les idées forces de ma conférence à l'invitation du parlement européen "le Maghreb face aux enjeux géostratégiques", après une réelle inquiétude de la communauté internationale où certains médias algériens ont supputé sur la rupture de l'Accord qui lie l'Algérie à l'Union européenne, les responsables algériens ont été clairs.*



**Un dialogue social ouvert pour bâtir  
un consensus autour des grands  
défis de l'heure**

# Visite de Johannes Hahn : l'Algérie acteur majeur de la sécurité de la région

Comme rappelé dans mes contributions et reprenant les idées fortes de ma conférence à l'invitation du Parlement européen "Le Maghreb face aux enjeux géostratégiques", après une réelle inquiétude de la communauté internationale où certains médias algériens ont supputé sur la rupture de l'Accord qui lie l'Algérie à l'Union européenne, les responsables algériens ont été clairs.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'Algérie a toujours respecté ses engagements internationaux, il n'est pas question de rompre l'Accord d'Association qui la lie à l'Europe, étant en négociation pour un partenariat gagnant-gagnant, l'Europe ne devant plus considérer l'Algérie uniquement du point de vue d'un marché.

## 1.- Coopération Algérie-Europe : pour une prospérité partagée

Lors des différentes visites tant à Alger qu'à Bruxelles, les parties algériennes et européennes ont réaffirmé la détermination commune à rehausser les relations à la hauteur des ambitions proclamées. La volonté serait de densifier cette coopération, selon le ministre algérien des Affaires étrangères algérien, pour qui "la démarche d'évaluation réclamée par l'Algérie ne vise nullement à remettre en cause l'Accord, mais à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération". Du côté européen, on évoque des discussions "constructives". C'est dans ce cadre que j'ai reçu une invitation officielle en tant qu'expert international indépendant, de Son Excellence l'ambassadeur de l'Union européenne à Alger pour un dîner de travail à (Alger) à l'occasion de la visite du Commissaire européen en charge de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn qui a effectué une visite de travail en Algérie, du 19 au 21 juillet 2017. J'ai remercié Son Excellence ne pouvant honorer cette invitation du fait de contraintes. J'ai été destinataire grâce à mes réseaux à Bruxelles des propositions de l'Union européenne au gouvernement algérien concernant le bilan de l'Accord d'association l'UE qui affirme "la volonté d'intensifier le dialogue politique de haut niveau, dans un contexte de redynamisation des relations de coopération, à la faveur de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association et la définition des priorités communes de partenariat, adoptées lors du Conseil d'association du 13 mars dernier,

au titre de la Politique européenne de voisinage révisée". Ayant toujours défendu les positions constantes de mon pays, ma réponse a été celle de notre ministre des affaires étrangères, Abdelkader Messahel, pour qui l'Algérie et l'Union européenne ont pour objectif d'examiner les voies et moyens de la mise en œuvre des conclusions de l'évaluation conjointe de l'Accord d'association notamment en matière de diversification de l'économie algérienne et de promotion des exportations hors hydrocarbures et des investissements productifs. Selon la partie européenne, la relation bilatérale, prometteuse aussi bien dans le domaine de l'énergie que dans l'activité des entreprises et du commerce, a un potentiel inexploité, même si grevé par des lourdeurs administratives et de décisions politiques persistantes. La situation du pays reste toutefois tributaire de l'évolution des marchés d'hydrocarbures, des ventes dont le pays tire l'essentiel de ses revenus, en rappelant que la coopération énergétique, basée sur un protocole spécifique, est au centre de la coopération avec l'UE. C'est à ce titre que le Conseil des ministres en date du 06 octobre 2015 a considéré nécessaire de réévaluer les volets économique et commercial de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) qui n'a pas réalisé les objectifs attendus en matière d'investissements européens en Algérie. Alors que l'article 54 de l'Accord pour la promotion et protection des investissements stipule que la coopération vise la création d'un climat favorable aux flux d'investissements et se réalise notamment à travers l'établissement de procédures harmonisées et simplifiées des mécanismes de co-investissement (en particulier entre les petites et moyennes entreprises) ainsi que des dispositifs d'identification et d'information sur les opportunités d'investissements, favorables aux flux d'investissements ainsi que l'établissement d'un cadre juridique favorisant l'investissement, sa protection, éviter la double imposition et favoriser l'assistance technique aux actions de promotion et de garantie des investissements nationaux et étrangers.

## 2.- Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Europe

Pour le bilan officiel 2016, les exportations ont reculé à 28,88 mds usd en 2016 contre 34,66 mds usd en 2015, soit une chute de 16,7 %, les exportations hors hydrocarbures, marginales, ayant baissé à 2,063 mds usd en 2016 contre 2,582 mds usd en 2015 (-20,1%), plus de 50 % étant constituées de dérivées d'hydrocarbures. Quant aux importations, elles ont également baissé mais à un moindre rythme pour se chiffrer à 46,72 mds usd en 2016 contre 51,7 mds usd en 2015, en baisse de 9,62 % donnant un déficit de la balance commerciale de près de 18 milliards de dollars, montant



auquel il faudra ajouter celui des services et des transferts légaux de capitaux, la balance des paiements étant la référence unique. Le commerce extérieur algérien a enregistré au cours des quatre premiers mois 2017, un volume global des importations de 15,42 milliards de dollars US et un volume global des exportations de 11,92 milliards de dollars US, les hydrocarbures continuant à représenter l'essentiel des ventes à l'étranger avec une part de 94,26 % du volume global des exportations, et une hausse de 36,94 % par rapport à la même période 2016. Avec les dérivées ce taux atteint 97/98 %. Les exportations hors hydrocarbures, incluant les dérivés d'hydrocarbures demeurent toujours marginales, avec seulement 5,74 % du volume global des exportations soit une valeur de 685 millions de dollars US. Si la même tendance se poursuit les importations de biens clôtureraient fin 2017 à plus de 46 milliards de dollars, montant auquel il faudrait ajouter les services (entre 10/11 milliards de dollars /an entre 2013/2016 et les transferts légaux de capitaux entre 4/5 milliards de dollars/an ce qui donnerait une sortie de devises d'environ 60 milliards de dollars pour une recette d'exportation entre 31/33 milliards de dollars si le cours du pétrole en moyenne annuelle de 50/52 dollars le baril. Du point de vue de la répartition géographique, les membres de l'Union européenne sont les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie qui y importe à hauteur de 49,21 % de ses produits et y exporte 68,28 % des biens qu'elle produit dominés par les hydrocarbures. Concernant le

bilan de l'année 2016 selon les statistiques douanières officielles, la Chine en 2016 est le premier fournisseur de l'Algérie, avec une part de marché de près de 18 % et 8,396 milliards de dollars d'exportations. La France arrive en deuxième position avec 4,744 milliards de dollars et une part de marché de 10,15 %, suivi de l'Italie avec 4,642 milliards de dollars et une part de marché de 9,93 %. L'Espagne et l'Allemagne occupent respectivement les 4e et 5e positions de ce classement, avec 3,595 milliards et 3,009 milliards. Dans le top 10, on trouve également la Turquie (7<sup>e</sup>), le Brésil (9<sup>e</sup>) et la Corée du Sud (10<sup>e</sup>). Pour 2016, les clients de l'Algérie sont l'Italie avec 4,779 milliards de dollars et une part de marché de 16,55 % des exportations du pays. L'Espagne arrive en deuxième position avec 3,562 milliards de dollars, suivie des États-Unis (3,227 milliards) et de la France (3,192 milliards). La Tunisie (12<sup>e</sup>) avec 610 millions de dollars, le Maroc avec 589 millions de dollars (13<sup>e</sup>), Singapour (14<sup>e</sup>, 542 millions de dollars) et l'Inde (15<sup>e</sup>, 511 millions de dollars) clôturent ce classement. Durant les quatre premiers mois 2017, l'Italie a été le principal client avec une part de 18,01 % des ventes algériennes à l'étranger suivie de l'Espagne 12,02 % et la France 10,89 %. La Chine qui représente le principal fournisseur a expédié 20,47 % des importations, suivie par la France 8,49 % et l'Italie 7,02 %. Si la Chine est le grand bénéficiaire des importations algériennes, le déficit dans les échanges commerciaux entre les deux pays est colossal entre 2007 et 2016 alors que les critiques officielles se dirigent toujours vers

l'Europe.

## 3.- Approfondir les réformes pour éviter le FMI à l'horizon 2019-2020

L'Algérie, afin de négocier en rapport de forces, implique un changement de la mentalité bureaucratique. En ce XXI<sup>e</sup> siècle, ce ne sont pas les Etats qui investissent, jouant le rôle de régulateur, devant concilier efficacité économique et une profonde justice sociale, mais les opérateurs qui sont mus par la logique du profit. Personne ne pouvant se targuer d'être plus nationaliste qu'un autre, la facilité et la fuite en avant est de vouloir imputer les causes du blocage seulement à l'extérieur (ce discours anti-impérialiste chauviniste pour faire oublier les problèmes intérieurs, ce chat noir dans un tunnel sombre que l'on ne voit jamais) alors que le mal essentiel est en nous. L'extérieur est-il responsable de la montée en puissance de la bureaucratie destructrice et de la corruption dominante ; l'extérieur est-il responsable de notre mauvaise gestion et du gaspillage de nos ressources. Certes, les inquiétudes étant légitimes car les baisses tarifaires sont un manque à gagner à court terme variant selon les sources entre 1,5 et 2 milliards de dollars par an du fait du dégrèvement tarifaire, mais devant raisonner en termes d'avantages comparatifs dynamiques à moyen terme. Invoquer la situation mono exportatrice de l'Algérie, ne tient pas la route, la majorité des pays de l'Opep étant membres de l'OMC (97 % du commerce mondial et 85 % de la

population mondiale). Le grand défi pour l'Algérie est d'accélérer la réforme globale pour tirer les avantages comparatifs de l'insertion dans la division internationale du travail. Pour bénéficier des effets positifs de l'Accord avec l'Europe que d'une éventuelle adhésion à l'OMC, (sinon les effets pervers l'emporteront) qu'il faille faire d'abord le ménage au sein de l'économie algérienne et que ce sont les freins à la réforme globale du fait de déplacements des segments de pouvoir (les gagnants de demain n'étant pas ceux d'aujourd'hui) qui explique le dépérissement du tissu productif. Toute analyse opérationnelle devra relier l'avancée ou le frein aux réformes en analysant les stratégies des différentes forces sociales en présence, la politique gouvernementale se trouvant ballottée entre deux forces sociales antagoniques, la logique rentière épaulé par les tenants de l'import (en réalité seulement 100 contrôlant plus de 80% du total) et de la sphère informelle malheureusement dominante et la logique entrepreneuriale minoritaire. Cela explique que l'Algérie est dans cette interminable transition, ni économie de marché concurrentielle à vocation sociale, ni économie administrée, l'avancée des réformes étant inversement proportionnelle au cours du pétrole et du cours du dollar, les réformes étant timidement faites avec incohérence lorsque le cours baisse. Cela explique également que malgré des dévaluations successives du dinar, afin de combler la réalité du déficit budgétaire et amplifiant l'inflation importée, 5 dinars un dollar en 1974 à 120 dinars un dollar en 2017 au cours officiel, (s'orientant vers 200 dinars un euro sur le marché parallèle), il a été impossible de dynamiser les exportations hors hydrocarbures montrant que le blocage est d'ordre systémique. C'est que 80 % directement et indirectement du taux de croissance du PIB (via le BTPH) et donc du taux d'emploi, est tiré par la dépense publique via les hydrocarbures ce qui donne aux entreprises créatrices de richesses publiques ou privées (souvent endettées vis à des banques publiques) une part négligeable. Les infrastructures n'étant qu'un moyen, l'expérience récente malheureuse de l'Espagne qui a misé sur ce segment doit être méditée attentivement par les autorités algériennes. Aussi, pour pouvoir attirer les investissements porteurs, le gouvernement algérien devrait, donc, mettre en place des mécanismes de régulation afin d'attirer des investisseurs porteurs, évitant des changements périodiques de cadres juridiques, des actions administratives bureaucratiques non transparentes source de démobilité et qui risquent de faire fuir les investisseurs qu'ils soient locaux ou étrangers. Sans chauvinisme, l'Algérie recèle des potentialités pour sortir de la crise. Contrairement à certaines prévisions pessimistes prédisant un scénario catastrophe pour l'Algérie à l'horizon 2020, l'Algérie, sous réserve d'une bonne gouvernance et

d'une réorientation de sa politique économique, a l'ambition de ses choix. Elle peut devenir un acteur déterminant de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, conditionnée par son développement économique et social au sein de grands espaces régionaux, analyse soutenue dans mes interviews internationales notamment à Radio France Internationale RFI France le 27/02/2016/, à l'American Herald Tribune du 28 décembre 2016 et à la radio internationale méditerranéenne Midi1 le 14 janvier 2017. Réussir les réformes structurelles permettant le redressement national est possible. Pour cela des réformes de structures doivent avoir pour finalité d'encourager l'investissement créateur de valeur ajoutée passant la refonte du système foncier, financier, douanier, fiscal, l'administration et une nouvelle régulation sociale au profit des plus démunis. Il y a urgence d'objectifs précis et une nouvelle organisation institutionnelle afin de donner plus de cohérence au management.

En résumé, l'Algérie pour les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe es tun acteur majeur de la stabilité de la région. Sur le plan économique, l'Algérie recèle d'importantes potentialités. Mais il y a lieu de signaler, soyons réaliste, : que l'Algérie ne peut exporter en dehors des hydrocarbures tant vers l'Europe que vers l'Afrique au vu de la situation embryonnaire du secteur productif ? Evitons des analyses dans la précipitation en donnant un montant global de pertes de 7 milliards de dollars cumulés sur plusieurs années induisant en erreur l'opinion publique. Le manque à gagner en droits de douane, du fait de l'accord d'association (libre-échange) avec l'Union européenne (UE) pour l'année 2016, au cours de 2016 (entre le dinar a été dévalué de 20 % courant 2017) à 1,27 milliard de dollars en 2015 et 1,09 milliard de dollars en 2016. Les débats contradictoires en association avec toutes les composantes de la société, tolérant les différentes sensibilités et la nécessaire cohésion sociale me semblent être la seule voie pour dépasser la crise multidimensionnelle actuelle, car les ajustements sociaux seront douloureux. Le cadre macro-économique relativement stabilisé en Algérie est éphémère sans de profondes réformes structurelles avec la baisse du cours des hydrocarbures et le risque après l'épuisement du fonds de régulation des recettes, celui des réserves de change (2019-2020) afin d'éviter un retour au FMI. Evitons le nationalisme chauvinisme source de tensions, de haine et de guerre et méditons cette citation que l'on impute tantôt au président français Charles de Gaulle, sous le titre *Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres*, en espérant un dialogue fructueux et un partenariat gagnant-gagnant entre l'Algérie et l'Europe.

# Un dialogue social ouvert pour bâtir un consensus autour des grands défis de l'heure

*Je considère que le dialogue productif avec la réelle composante de la société et non de segments de la rente est l'outil par excellence de la bonne gouvernance.*

PAR PR ABDERRAHMANE  
MEBTOUL

Le Premier-ministre, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé en marge de la visite qu'il a effectuée sur le chantier de la Grande mosquée d'Alger un "dialogue social ouvert" qui réunira le gouvernement avec les organisations de la société civile et la participation des formations politiques siégeant au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat prochainement. Espérons que le dialogue économique et social annoncé par le gouvernement apportera des solutions concrètes loin des discours démagogiques. Car, pour l'Algérie avec les tensions budgétaires 2017-2020, l'euphorie de la rente est terminée. L'on devra éviter les solutions de facilité afin que l'Algérie ne se retrouve dans le même scénario vénézuélien, pays en faillite bien plus riche que l'Algérie, ce qu'aucun patriote ne souhaite. Dans ce cadre, je formule dix recommandations :

**1.- Première recommandation :** je renouvelle ma proposition au gouvernement, faite le 4 novembre 2014 (que de pertes de temps, du fait de l'illusion de la rente éternelle de certains responsables), lors de la conférence sur l'Industrie devant l'ex Premier ministre et les membres de son gouvernement, de créer un comité de suivi des décisions de tout dialogue économique et social, confié au conseil économique et social (Cnes) rénové dont la composante n'a pas été renouvelée depuis plus de 20 ans.

**2.- Deuxième recommandation :** ce lieu de dialogue au sein du Cnes servant, comme le stipule la nouvelle Constitution, de "Conseil" pour la présidence et le gouvernement, devra être souple, débureaucratisé, composé des représentants de départements ministériels, des meilleurs experts algériens de différentes sensibilités, du patronat et de syndicats représentatifs, chargé de faire le constat et des propositions concrètes.

**3.- Troisième recommandation :** ce Comité doit être conçu comme une institution de contrôle des décisions prises, appartenant au gouvernement de venir avec un plan stratégique cohérent pour convaincre les partenaires économiques sociaux, quitte à introduire des corrections émises par les partenaires, grâce à un véritable dialogue social élargi aux forces vives de la société.

**4.- Quatrième recommandation,** avoir une vision stratégique : au moment où d'importantes mutations géostratégiques couplées aux nouvelles mutations mondiales qui s'annoncent au niveau de notre région, devant éviter à tout prix un pilotage vue, posant la problématique des relations dialectiques, rente-Etat-



marché, afin de réaliser tant la transition tant énergétique (Mix) que la transition économique liant efficacité économique et une profonde justice sociale qui n'est pas l'antinomie de l'efficacité permettant de mieux mobiliser la population par un sacrifice partagé, renvoyant à la nécessaire moralité de ceux qui dirigent la Cité.

**5 - Cinquième recommandation :** le langage de la vérité doit guider tout responsable, étant un signe de la bonne gouvernance au vu de la situation financière difficile que traverse le pays, mais devant éviter la sinistrose et le dénigrement gratuit, mais également toute autosatisfaction déconnectée des réalités par des discours démagogiques. Personne n'a le monopole du nationalisme et de la vérité, tous les Algériennes et Algériens espérant un avenir prospère pour l'Algérie. Le plus grand ignorant est celui qui croit tout savoir, devant être animé par la critique positive et favoriser les débats productifs tenant compte de nos différentes sensibilités, en un mot être respectueux des idées d'autrui grâce à la tolérance.

**6.- Sixième recommandation :** il serait souhaitable de convier d'autres organisations syndicales autonomes avec lesquelles, notamment les ministres du Travail, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Santé sont déjà en contacts permanents. La composante est la même depuis plus de deux décennies alors que l'environnement économique et social algérien a profondément changé, ce qui explique que les anciennes Tripartites ont eu peu d'effets face aux tensions sociales. D'autres forces sociales et économiques sont apparues depuis, devant en tenir compte, faute de quoi cela s'apparenterait à un monologue du pouvoir avec lui-même, sans impact pour la résolution concrète des problèmes économiques et sociaux.

**7.- Septième recommandation :** l'on devra éviter que sous le faux alibi de dialogue économique et social avec toujours la même composante depuis plus de 25 ans, soit un lieu de redistribution de la rente, parts de marché et avantages divers supportés par le Trésor public de ceux présents via la dépense publique, en fonction d'intérêts étroits.

**8.- Huitième recommandation :** s'of-

frent deux solutions pour le gouvernement à court terme : soit le déficit budgétaire avec l'inévitable dévaluation du dinar dont la valeur est corrélée à 70 % aux réserves de change via la rente des hydrocarbures; soit réduire les dépenses de fonctionnement (débureaucratisation) et mieux gérer les dépenses d'équipements en ciblant les segments à valeur ajoutée réelle, devant assouplir la règle des 49/51 %, aux filières non stratégiques qui contrairement aux faux discours nationalistes où l'Algérie supporte tous les surcoûts, est à l'origine de rente de situation, n'ayant pas permis depuis son instauration en 2009, la baisse de la valeur des importations qui ont doublé.

**9.- Neuvième recommandation :** le gouvernement doit se démarquer d'une vision culturelle largement dépassée des années 1970, tant sur le plan politique, économique qu'en matière diplomatique. Nous sommes en 2017 avec des mutations géostratégiques considérables entre 2017/2020/2030 qui préfigurent de profonds bouleversements géostratégiques. On ne relance pas l'activité économique par décret ou des lois d'investissement sans objectifs, vision de la mentalité bureaucratique, devant tenir compte de la transformation du monde : combien de commissions et de codes d'investissement depuis l'indépendance. C'est l'entreprise publique et privée libérée de toutes les contraintes d'environnement (la liberté d'entreprendre avec un rôle stratégique à l'État régulateur fort, mais fort de sa moralité), et son fondement, le savoir, au sein d'une économie de plus en plus mondialisée à travers des stratégies de segments de filières internationalisées que l'Algérie peut créer une économie productive à forte valeur ajoutée.

**10.- Dixième recommandation :** éviter de toucher à l'autonomie de la banque d'Algérie, pilier de la gestion monétaire, dépendante selon la Loi, non du gouvernement mais de la présidence de la République, la poussant à l'émission monétaire incontrôlée (planche à billets). Cela ne peut que conduire à des tensions inflationnistes incontrôlées et donc des tensions sociales (nivellement part le bas des couches moyennes) sans résoudre les problèmes économiques qui suppose de profondes réformes structurelles. L'Algérie se retrouverait au même scénario

vénézuélien, pays en faillite bien plus riche que l'Algérie (300 milliards de barils en pétrole certes lourd contre 10 pour l'Algérie). Entre début décembre 2016 et fin février 2017, le Venezuela, également ravagé par l'insécurité, a connu l'équivalent d'un taux annuel d'inflation de 932 %, d'après l'agence financière Bloomberg.

En résumé, depuis des années et récemment où j'étais invité lors des consultations pour la révision constitutionnelle par la présidence de la république, j'ai toujours mis l'accent sur la nécessité de l'instauration d'un dialogue permanent avec les partenaires économiques et sociaux, lié à l'introduction de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit. Evitons d'avoir une vision sinistreuse vis-à-vis l'avenir de l'Algérie, car nous ne sommes pas dans la même situation que celle des années 1986». Actuellement l'Algérie repose sur un matelas financier très important qui est à l'ordre de 100 milliards de dollars et n'ayant qu'une dette extérieure de moins de 4 milliards de dollars. Mais pour dépasser l'entropie actuelle, il est temps de mettre les moyens nécessaire et une stratégie fiable pour pouvoir transformer cette richesse virtuelle en richesse réelle. Restreindre uniquement les importations sans vision stratégique d'une relance hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales (cout/qualité) revient à différer les tensions à terme sans résoudre les problèmes du développement de l'Algérie, tout en accroissant les rentes de situation et la corruption, en plus du risque inflationniste, nous conduisant au même scénario qu'en 1994. Je rappelle que les importations de biens, de services et de transferts légaux de capitaux se sont chiffrés à quelque 60 milliards de dollars en 2016, avec des recettes en devises n'ayant pas dépassé les 30 milliards de dollars, bien qu'un important effort a été fait car durant l'année 2013, les sorties de devises ont été supérieures à 75 milliards de dollars.

En effet, durant la période à venir 2017/2020, il y aura de vives tensions budgétaires difficiles, un cours de pétrole qui fluctuera entre 45/60 dollars, moins en cas de crise mondiale, devant mobiliser les Algériens en leur tenant un langage de vérité. Car, l'Algérie recèle d'importantes potentialités qui doivent être appuyées et accompagner par des décisions courageuses. Parmi ces mesures, il s'agira de lutter contre les transferts illicites de capitaux, la corruption, la mauvaise gestion, d'investir dans la ressource humaine de qualité, dans les institutions démocratiques et cibler le système des subventions qui représente un tiers du budget, et dont je considère qu'il est « injuste », dans la mesure, dit-il, où celui qui perçoit 50 millions de centimes en bénéficie au même titre que celui qui touche 2 millions de centimes. En bref, il faut privilégier les intérêts supérieurs du pays et souhaiter, malgré la situation difficile, la réussite du nouveau gouvernement car tout échec, et le retour au FMI, c'est tout le pays qui en pâtirait avec d'importantes incidences économiques, sociales et géostratégiques.

A. M.

POUR LE RÉALISATEUR ALGÉRIEN KARIM MOUSSAOUI

## "L'Algérie est à un carrefour"

"L'Algérie est à un carrefour avec plein de voies possibles", estime dans un entretien à l'AFP le réalisateur algérien Karim Moussaoui, dont le premier long-métrage, "En attendant les hirondelles", doit sortir le 8 novembre dans les salles françaises.



"Les gens expérimentent plein de choses, des modes de vie, de nouvelles façons de s'habiller, de manger, de voyager, de prendre des vacances, de travailler, de se marier, de divorcer, de vivre en couple, ou pas", énumère le réalisateur. "Je suis curieux de savoir ce que ça va donner".

Son premier long-métrage, diffusé en avant-première au festival Résistances (7 au 15 juillet) en Ariège, est imprégné de cette vision mouvante de la société algérienne, avec des personnages eux aussi situés à des "carrefours" de leur vie. Sélectionné à Cannes dans la catégorie Un certain regard, le film entrelace trois histoires: celle d'un promoteur immobilier témoin d'une agression nocturne, d'une jeune femme qui retrouve un amour à la veille de son mariage et d'un médecin confronté à son passé.

"Ces personnages arrivent à des moments où ils sont amenés à remettre en question leur choix de vie", a résumé à l'AFP Karim Moussaoui, 41 ans. "C'est un scénario que j'ai commencé à écrire en 2009, parce que je me posais à cette époque beaucoup de questions" sur "le processus du changement, du mouvement intérieur".

Le film suit les routes qui traversent Alger, Constantine, Biskrah. Il saisit les personnages à la lumière orangée des lampadaires, sous les arbres parcourus par le vent, dans la terre d'un bidonville, avec des parenthèses musicales puissantes dont une, inattendue et joyeuse, au cœur du film.

La question de la corruption,

le poids du patriarcat et les violences de la guerre civile apparaissent, mais en filigrane, à travers ces histoires. Et si le titre du film peut faire penser au Printemps arabe, il n'a aucun lien avec les soulèvements qui ont ébranlé l'Égypte, la Tunisie ou la Libye en 2011. "C'est déjà un titre que j'avais entre 2009 et 2010", précise le réalisateur. "Ce qui m'intéresse, c'est le mouvement des individus, le printemps des individus."

### "Une forme de malédiction"

Né en 1976 à Jijel, d'un père ingénieur et d'une mère professeur de français, Karim Moussaoui raconte être venu "progressivement" au cinéma, dans le ciné-club Chrysalide à

Alger, puis en tant que responsable de la programmation à l'Institut français de la capitale algérienne.

Après deux courts-métrages, il a réalisé un moyen-métrage sélectionné aux Césars, "Les jours d'avant" (2015), imprégné de sa propre adolescence: il y narrait une rencontre manquée entre deux jeunes au moment des premières violences de la "décennie noire". Dans le long-métrage, "les personnages n'essaient pas de régler ce qu'il s'est passé pendant cette période-là, ils essaient de vivre avec", précise-t-il. "Ils décident d'exorciser un peu cette forme de malédiction qui est arrivée pendant cette période-là."

C'est aussi cette décennie qui marque, selon lui, la rupture

entre deux générations de cinéastes en Algérie, après le cinéma engagé des années 60-70 et le ralentissement des années 80 lié à la crise économique. "Ceux des années 60-70 continuent à travailler, et il y a des nouveaux arrivants, dont je fais partie. Mais j'ai le pressentiment que le jour où on pourra parler de cinéma, où on sentira qu'il y a une vie cinématographique, c'est le jour où on rouvrira les salles", affirme le réalisateur.

"Il reste beaucoup à faire." "Il y a des réalisateurs, des producteurs", mais "sur le plan industriel, le système n'est pas encore en place, on a du mal à faire revivre des salles, très peu de gens travaillent dans le cinéma", regrette-t-il.

## Kamel Daoud, lauréat du prix Livre et Droits de l'Homme 2017

Kamel Daoud, l'écrivain et journaliste algérien, a obtenu jeudi 20 juillet le 16e prix Livre et Droits de l'Homme de la Ville de Nancy pour *Mes indépendances, chroniques 2010-2016*, paru en février chez Actes Sud. Ce prix, sous la présidence d'honneur de Vincent Monodé, président du Centre national du livre, lui sera remis officiellement lors du 39<sup>e</sup> Livre sur la Place le vendredi 8 septembre à Nancy. De manière symbolique, cette année, le jury a souhaité dédié ce prix à l'écrivaine turque Asli Erdogan, qui, après avoir été incarcérée 136 jours, attend son procès et risque la prison à vie. Le prix Livre et Droits de l'Homme a été créé en 2002 par André Rossinot alors maire de Nancy, avec Simone Veil à ses côtés qui en fut la première présidente. L'an dernier, le



prix avait été décerné à Michel Eltchaninoff pour *Les nouveaux dissidents* (Stock).

L'écrivain algérien publiera son deuxième roman, *Zabor ou les psaumes* le 16 août prochain, toujours chez Actes

Sud. Pour rappel, Kamel Daoud avait déclaré à maintes reprises, que les distinctions internationales lui faisaient peur, car susceptibles de lui causer des troubles dans son propre pays.

IL SERA AU GRAND REX  
LE 8 NOVEMBRE 2017

### Idir de retour à Paris

Idir revient avec un nouvel album *Ici et ailleurs* qui prône le mélange des genres.

L'infatigable chanteur algérien donnera un concert exceptionnel au Grand Rex le 8 novembre. En reprenant, en duo, des grands classiques de la chanson française, Idir amène sa poésie berbère à la culture française et crée un mélange musico-poétique des plus palpitants.

Charles Aznavour, Patrick Bruel, Maxime Le Forestier, Bernard Lavilliers, Francis Cabrel... ils se sont tous prêtés au jeu des duos. Certains seront présents pour son concert unique à Paris: Idir & ses invités au Grand Rex le 8 novembre 2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA  
COMMUNE DE BAB EZZOUAR

N° d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501020

Avis d'Appel d'offres National Restreint  
N° 04 /2017

La Commune de Bab Ezzouar, lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour :

**- FOURNITURE ET POSE DE MOQUETTES POUR LES MOSQUEES DE LA COMMUNE-**

Mosquées EL ANSSAR, CHIKH AHMED SAHNOUN, AICHA OUM EL MOUMININE, OMAR IBN ELKHATAB,,

HAMZA, MASAAB IBN OMAIR, SIDI M'HAMED

Tous les fabricants, revendeurs, détaillants ou grossistes spécialisés habilités dans la commercialisation de ce type de fourniture- moquettes - et doivent disposer du code d'activité sollicitée mentionner et indiquer sur le registre de commerce. Peuvent retirer les cahiers des charges, (Contre paiement d'une somme de 5.000DA auprès de la trésorerie communale de Bab Ezzouar non remboursable, représente les frais de reproduction)

Les offres doivent comporter Le dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° .../2017 l'objet de l'appel d'offres ». Celle-ci doit parvenir au service contractant à la date et l'heure limite de dépôt des offres.

**1- dossier de candidature**

- La déclaration de candidature ; selon le modèle joint dument renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire

- La déclaration de probité ; selon le modèle joint dument renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire

Les autres pièces exigées sont énumérées dans le cahier des charges article 15 page 11

**2- L'Offre technique** Toutes les pièces jointes doivent être lisibles

-une déclaration à souscrire, selon le modèle joint dument renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire

-Le cahier des charges rempli paraphé signé daté, et cacheté annexé de ses spécifications.  
Les autres pièces exigées sont énumérées dans le cahier des charges article 13 page 04 et 05

**3- L'Offre Financière**

-la lettre de soumission, selon le modèle ci-joint dument renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire

-le bordereau des prix unitaires (BPU) annexé ; dument signé et cacheté par le soumissionnaire

-le détail quantitatif et estimatif (DQE) annexé; dument signé et cacheté par le soumissionnaire

- le détail estimatif récapitulatif daté signé et cacheté

Le délai de préparation des offres est fixé à **21 jours** à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés, siège de la commune de Bab Ezzouar cité RABIA TAHAR le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h30 à 12h00, l'ouverture des plis techniques et financiers sera fait le même jour à 13h30 à la salle des réunions, en séance publique, les soumissionnaires sont invités à assister, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivants.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BATNA  
DAIRA D'EL MADHER  
COMMUNE DE DJERMA  
N° FISCALE : 0984 0513 5045 135  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions des articles n°65-82-161 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Djerma annonce à tous les participants à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 02/2017 paru dans les quotidiens nationaux **ERRAYA** (en arabe) le 29/06/2017 et dans **MIDI LIBRE** (en français) le 01/07/2017 et le BOMOP pour la réalisation du projet suivant :

**AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DE L'AIRE DE JEUX - DJERMA**

Après évaluation technique et financière du 12/07/2017 l'attributaire provisoire est selon le présent tableau :

N°	INTITULE DU PROJET	LE SOUMISSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE (DA)	DELAI	EVALUATION TECHNIQUE	EVALUATION FINANCIERE
01	AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DE L'AIRE DE JEUX -DJERMA	EURL EL AMEL de construction et commerce (E.C.C) GHARDAIA NIF : 001447019003448	41.859.202,00 DA en TTC	six (06) mois	31/40	Moins disant

Les soumissionnaires peuvent évaluer leurs offres auprès du service contractant de la commune de Djerma dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès la commission communale des marchés publics de la commune de DJERMA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de et avis.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de recours sera reportée au jour suivant.

Les recours seront étudiés par la commission communale des marchés publics de la commune de Djerma.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE OUED EL ALLEUG  
COMMUNE DE BENI TAMOU  
N°fiscal : 09230267701

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions d'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, le président de l'APC de BENI TAMOU informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2017 paru aux quotidiens **EL HIOIR** en date du 23/05/2017 et **MIDI MIBRE** en date du 23/05/2017 ainsi que le BOMOP relatif à **ETUDE SUIVI ET REALISATION DE CANTINE MOHAMED EL BACHIR \* REALISATION \*** et après analyse technique et financière des offres effectué le 17/07/2017

Que le projet a été attribué provisoire à l'entreprise suivante :

N°	Dénomination et adresse de l'entreprise	NIF	Montant de l'offre en TTC		Délai de réalisation	Note attribuée	Observation
			Offre de l'entreprise DA	Offre après correction DA			
01	ETB - TCE DJMANE EL HADI SISE COPPERATIVE NASR AL ALLH BENI TAMOU BLIDA	19674415003531	11.004.358.40 DA	11.004.358.40 DA	06 mois	51.66	Offre moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis aux journaux et le BOMOP.

**NB. : Tout recours traduit après les délais réglementaires seront considérés comme non fondés.**

**Le président d'APC**

MONDIAL 2017 DES U-21 DE HANDBALL

# Ghedbane, un véritable poison



**Le gardien de but algérien Khelifa Ghedbane constitue un véritable poison pour les adversaires de l'Algérie lors du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans, qui se poursuit à Alger.**

PAR MOURAD SALHI

Le poste de gardien de but constitue 50 % d'une équipe. Le portier algérien Khelifa Ghedbane confirme de plus en plus le bien qu'on pense de lui. Auteur de plusieurs arrêts depuis l'entame de ce rendez-vous international qu'abrite l'Algérie, Ghedbane a impressionné tous les présents. Découvert par l'entraîneur Daoud Amar quand il était cadet, Ghedbane fait déjà parler de lui. Avec ses deux mètres et quelques centimes, le gardien algérien était toujours à la parade. Son ancien entraîneur dans les U19 a loué ses qualités et confirme qu'il constitue l'un des atouts incontestables de cette équipe algérienne. "Ghedbane est un gardien de but d'expérience malgré son jeune âge. Je

connais ce portier quand il était en minime. C'est un gars qui travaille sérieusement et qui veut toujours progresser. Avec son talent, il peut aller plus loin encore dans sa carrière. Il faut se donner les moyens pour progresser davantage et améliorer son niveau. Le handball algérien a besoin de ce genre de joueur de qualité pour atteindre le haut niveau", a indiqué l'entraîneur national des U 19, Amar Daoud. Ce dernier appelle ce joueur à continuer à travailler dans ce sens et corriger ses lacunes. "Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Il ne faut pas penser au travail accompli. Le chemin est encore long et difficile. Il a une bonne lecture de jeu mais il doit éviter toute sortie hasardeuse", a ajouté l'entraîneur Daoud.

Ses arrêts à maintes reprises avant-hier contre l'Islande n'ont pas pu éviter la défaite. Le manque d'efficacité de ses coéquipiers fut fatal pour l'équipe. "D'abord, je tiens à dire que je ne fait que mon travail sur le terrain. Ce qui se dit à propos de moi ne fait qu'augmenter mon envie de faire mieux. Cela me donne davantage de la confiance pour l'avenir. Avec un

peu plus de concentration de mes coéquipiers, on aurait pu faire mieux surtout contre l'Islande. Sans remettre en cause les qualités des joueurs du champ, je dirai que l'Algérie aurait pu réaliser une belle performance lors de cette troisième journée", a indiqué quant à lui le gardien de but Khelifa Ghedbane.

Le joueur a eu également le soutien et la confiance de son entraîneur Rabah Gherbi. Ce dernier a indiqué à maintes reprises que le gardien Ghedbane connaît une évolution extraordinaire. "Avoir un gardien de but comme Ghedbane dans le groupe rassure tout le monde, notamment les joueurs. Ce joueur est exceptionnel et l'avenir sera beaucoup meilleur pour lui", a indiqué son entraîneur Gherbi.

Les Verts ont affronté, hier samedi, la Croatie en match comptant pour la quatrième journée de cette épreuve. Lors de la dernière journée de la phase des poules, prévue demain lundi, les poulaillers de l'entraîneur Rabah Gherbi vont affronter l'Arabie saoudite.

M. S.

OUNAS :

## "Naples, un grand pas en avant !"

Recruté par Naples cet été en provenance des Girondins de Bordeaux, Adam Ounas vit un rêve éveillé et réalise un énorme bond en avant dans sa jeune carrière.

Convoité par le club de la Campanie, il n'a pas longtemps hésité avant de dire oui aux Partenopei. "Partir à Naples a été un grand pas en avant ! Les autres équipes ? Je ne vais pas citer de nom, mais quand Naples m'a cotacté à la mi-mai, je n'ai pas beaucoup réfléchi, je voulais vraiment

cette équipe, a révélé l'Algérien aux médias italiens. Pour un attaquant, c'est l'idéal. Nous avons toujours le ballon, on marque et on produit du spectacle."

Déjà décisif en matches de préparation, le jeune attaquant commence à se faire apprécier par ses nouveaux supporters. "Est-ce que j'ai suivi Naples en France ? Le premier match c'était un Napoli-Frosinone, lors duquel Higuain a battu le record, un stade fantastique, une atmosphère dingue.

Le match qui m'a vraiment frappé, c'était contre le Real Madrid, pendant 50-60 minutes, je suis resté bouche bée !", a ajouté l'Algérien, impressionné par l'engouement populaire autour du club du sud de l'Italie. Des débuts prometteurs sur le terrain et des paroles élogieuses vis-à-vis du club, Ounas s'est sans doute déjà mis dans la "poche" une partie des Tifosi napolitains.

BASKET-BALL/AFROBASKET U16 (DEMI-FINALES)

## L'Algérie éliminée par le Mali

L'équipe nationale algérienne de basket-ball des moins de 16 ans (U16) a été éliminée vendredi à Vacaos (Maurice) par le Mali (72-62), mi-temps (34-25), en demi-finale de

l'AfroBasket 2017 de la catégorie. Il y a deux années à Bamako, les deux sélections s'étaient affrontées au même stade de la compétition dans une rencontre remportée par les

Maliens (65-39).

Le Mali affrontera en finale, samedi, le vainqueur de l'autre demi-finale opposant l'Egypte à la Tunisie, alors que l'Algérie jouera pour la 3e place

contre le vaincu de cette rencontre.

Outre la finale, la journée de samedi proposera les matches de classement Mozambique-Maurice (7e place) et Rwanda-

TRANSFERTS

## Idriss Saâdi au Racing Club de Strasbourg

L'attaquant international algérien Idriss Saâdi quitte Cardiff City (Championship) pour le promu en Ligue 1 française du Racing Club Strasbourg Alsace. Il s'est lié pour quatre ans avec le club alsacien.

Prêté la saison dernière à Courtrai, Saâdi avait inscrit 16 buts en 36 matches. Alors qu'il était retourné cet été à Cardiff où il avait entamé la préparation estivale avec l'objectif de recevoir enfin sa chance dans le club gallois, l'Algérien à qui il restait un an de contrat, a finalement été transféré au RCSA pour quatre ans.

Le néo-international algérien est ravi de rejoindre le projet strasbourgeois où il évoluera sous les ordres de Thierry Laurey, qu'il avait connu au Clermont Foot. "Je suis vraiment heureux de signer dans un tel club. Strasbourg fait partie de l'Histoire du football français, dira-t-il au site officiel de sa nouvelle équipe. Et pour la première fois dans ma carrière, j'ai la sensation de m'inscrire dans un projet qui va au-delà du terrain. Tout est réuni ici : le discours des dirigeants m'a séduit, l'entraîneur me connaît bien, la ville est belle, le public est passionné... J'arrive avec confiance mais aussi avec beaucoup d'humilité, prêt à faire mon travail au service du collectif et à me donner à 100%."

"Hulk", comme il était surnommé la saison dernière à Courtrai, a signé son contrat cet après-midi, avant de partir pour Colmar, assister au match de ses nouveaux coéquipiers strasbourgeois contre Sochaux.

Avec Strasbourg, club promu, qui reste sur plusieurs accessions de suite, Saâdi aura pour objectif de se maintenir dans l'élite, comme l'a récemment rappelé Thierry Laurey, pour qui une 17e place de Ligue 1 au terme de la saison ferait de lui un "homme heureux".

## Ça s'active autour de Mahrez

Alors que Riyad Mahrez semble serein autour de ses coéquipiers pour la tournée qu'ils effectuent en Asie et pour laquelle ils joueront demain la finale de "Premier League Asia Trophy" face à Liverpool, les choses semblent s'accélérer quant à l'avenir de l'ailier algérien. En effet, hier, on apprenait que Tottenham se tenait informé de la situation de Mahrez, notamment si une baisse des exigences de Leicester était de la partie. Aujourd'hui, on apprend que Riyad Mahrez a donné son accord à l'AS Rome. Une connexion avec le club de Rome confirmée par Craig Shakespeare lui-même, tout en indiquant, bien entendu, que l'offre était loin du compte.

Le but de La Louve est de faire baisser le prix du joueur autour des 30M d'euros bonus compris. Les Romains ont bon espoir mais une contre-attaque d'un club londonien n'est pas à exclure.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Dar El Beida.  
Commune de Mohammadia.  
Bureau des marchés.

**AVIS  
D'INFRUCTUOSITE**

Vu le décret présidentiel N° 15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Vu le procès verbal de la commission d'évaluation technique N° : 23/2017 du : 06/07/2017.

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohammadia informe L'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° : 08/2017 publié dans les quotidiens : « الصوت الآخر » et « MIDI LIBRE » relative à l'opération suivante:

- AMENAGEMENT DES TROTTOIRS A TRAVERS LA COMMUNE.
- Lot N° 02 : Aménagement des trottoirs cité Tamaris.
- Lot N° 03 : Aménagement des trottoirs cité les Mandariniers.
- Lot N° 04 : Aménagement des trottoirs cité Lido.
- Lot N° 05 : Aménagement des trottoirs cité 618 logts.

L'infructuosité de l'opération des Lots N° 02, 03, 05, cités ci dessus vue que les soumissionnaires ont obtenues la note éliminatoire mentionnée dans le cahier des charges, après l'évaluation technique des offres.

Midi Libre n° 3143 - Lundi 24 juillet 2017 - Anep - 518 712

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Code fiscale : 099 10 301 04 3920

**Avis d'attribution provisoire**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert N°04/2017 paru dans le quotidien المحور et Midi Libre le 29/06/2017 relatif à :

L'Acquisition de fournitures scolaires 2017 au profit des enfants des familles démunies.

Lot N°01 : Trousseaux de fournitures pour écolier 1, 2, 3, 4, et 5<sup>ème</sup> année primaire.

Lot N°02 : Trousseaux de fournitures écolier 1, 2, 3 et 4<sup>ème</sup> année moyenne.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le contrat est provisoirement attribué à :

Lot N°01 : Trousseaux de fournitures pour écolier 1, 2, 3, 4, et 5<sup>ème</sup> année primaire.

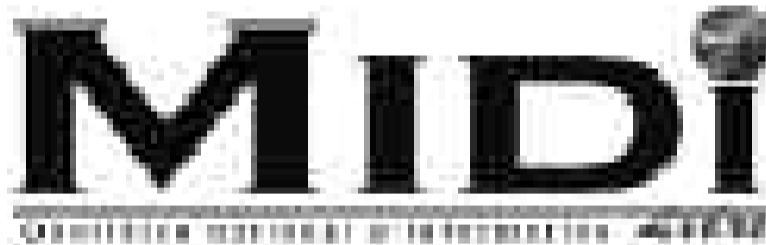
N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (60)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
06	CHALABI CHALARI	197734140059620	37,50	5.267.263,68	jours 06	Moin disant

Lot N° 02 : Trousseaux de fournitures écolier 1, 2, 3 et 4<sup>ème</sup> année moyenne.

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (60)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
05	Ets BENKHELIL AMINE	198128010149726	35,00	6.429.427,20	01 jour	Moin disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou de sa première publication dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya.

Midi Libre n° 3143 - Lundi 24 juillet 2017 - Anep - 518 799



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# Cuisine

## Tajine de lentilles au potiron



**Ingrédients :**  
350 g de lentilles  
300 g de potiron  
5 tomates  
2 oignons  
1 c. à café de paprika  
Sel et poivre  
Huile d'olive

**Préparation :**  
Éplucher les oignons et les émincer. Enlever la peau des tomates en les plongeant dans de l'eau bouillante quelques minutes et les couper en morceaux. Dans une marmite mettre 2 c. à soupe d'huile, ajouter les oignons et les tomates. Ajouter ensuite les épices (sel, poivre et paprika) remuer et laissez mijoter. Couvrir d'eau (environ 1,5 litre) et ajouter les lentilles. Couvrir et compter 30 minutes dès ébullition. Pendant ce temps couper et éplucher les morceaux de potiron. Les ajouter dans la marmite. S'il ne reste pas suffisamment d'eau en rajouter. Laisser cuire 15 minutes. Goûter les lentilles pour déterminer leur cuisson. Servir avec des petits pains à la semoule.



## Gâteau fondant au chocolat

**Ingrédients :**  
250 g de chocolat  
250 g de farine  
250 g de sucre  
250 g de beurre  
50 g de farine  
4 œufs  
Eau de fleurs d'oranger

**Préparation :**  
Faire fondre le chocolat avec le beurre, pendant ce temps mélanger les œufs avec le sucre, dès que le chocolat est fondu le verser sur le mélange œuf, sucre, bien mélanger puis verser la farine avant de mélanger le tout. La préparation doit être homogène tout en étant un peu liquide. Pour parfumer, ajouter 1 cuillerée à soupe d'eau de fleurs d'oranger. Verser la pâte dans un moule préalablement beurré, mettre au four à 180°C pendant 30 minutes.

## SOINS CAPILLAIRES

# Brossage quotidien pour une chevelure saine

*Une chevelure saine et soyeuse passe par un brossage régulier et surtout bien fait. Le brossage ne sert pas uniquement à mettre vos cheveux en forme, c'est avant tout un geste de beauté au quotidien.*

### Comment se brosser les cheveux ?

On ne se brosse pas les cheveux n'importe comment. Tout d'abord, il faut noter que la fréquence du brossage doit être de 2 fois par jour au minimum, c'est-à-dire, le matin au réveil et avant de se coucher le soir. Il est conseillé de faire le brossage pendant une minute, au minimum. Par ailleurs, sachez que la meilleure technique de brossage est celle qui commence par la nuque, la tête renversée. Ainsi, brossez-vous les cheveux en partant de la nuque jusqu'au niveau du front. Après le shampoing, pensez à attendre que vos cheveux soient bien secs pour les coiffer car les cheveux humides sont plus fragiles et peuvent donc se casser lors du passage de la brosse.



### Choisir sa brosse à cheveux...

Le choix de la brosse doit se faire en fonction de la longueur de vos cheveux et du style que vous voulez adopter. Pour les cheveux bouclés, les brosses rondes à dents espacées sont plus appropriées dans la mesure où elles permettent un démêlage en douceur tout en définissant les boucles. Si vous avez les cheveux longs et raides, optez pour les peignes plats et larges, lesquels lissent parfaitement les longueurs. Ces brosses peuvent être utilisées sur des che-

veux courts mais choisissez-en une plus petite. Concernant la matière, choisissez les brosses en céramique, elles conviennent parfaitement aux cheveux fragiles et électriques. En revanche, les brosses métalliques et plastiques sont fortement déconseillées car les premières écaillent les cheveux tandis que les secondes apportent une électricité statique aux cheveux.

## CRISE DE COLÈRE DE L'ENFANT Quelle attitude adopter pour les parents ?

**L**es enfants peuvent nous en faire voir de toutes les couleurs. Ils ont parfois des difficultés à accepter un refus et à se faire interdire quelque chose, ce qui provoque leur colère et une frustration... Que faut-il faire en tant que parent pour apprendre à votre enfant à gérer ses comportements ?

**Mettre de côté l'agressivité**  
Il peut arriver que votre enfant ne sache pas comment dire ce qui ne va pas et qu'il vous dise des paroles un peu "méchantes". Il ne faut pas répondre de façon agressive, cela pourrait le rendre encore plus anxieux. Il ne faut pas que votre enfant doute de l'amour que vous avez pour lui et il ne faut pas créer de situations de rejet.

**Éviter de céder aux caprices :**  
En cédant aux caprices, on montre notre vulnérabilité et l'enfant n'hésitera pas à recommencer son petit manège et faire du chantage à nouveau. Il faut lui faire faire la différence entre un caprice et un besoin ! Réagissez en lui disant qu'il a le droit de penser que vous êtes méchant(e), qu'il est fâché parce que vous lui avez refusé ou interdit quelque chose et que vous avez fait cela parce que vous l'aimez. Expliquez-lui que l'on ne peut pas toujours avoir ce que l'on veut et que les enfants ne peuvent pas toujours décider de tout.

**Dur, dur d'être un bon parent :**  
Il ne faut pas tout lui accorder car cela ne le rendra pas plus heureux. L'enfant doit apprendre qu'il y a des limites et des règles



à suivre. En tant que parent il faut fournir à l'enfant un encadrement, pour qu'il devienne un être sociable, respectueux et responsable.

## Trucs et astuces

### Redonner forme aux poignets distendus des pulls



Trempez simplement les poignets distendus de vos pulls dans de l'eau chaude, et séchez-les à l'aide d'un sèche-cheveux.

### Un antimite-maison avec des clous de girofle



Fabriquez un petit sachet, avec de la gaze ou du tissu aéré, mettez quelques clous de girofle à l'intérieur. Placez votre sachet en suspension dans votre armoire, ou dans les tiroirs.

### Repasser une jupe plissée



Pour que cette opération ne devienne pas un vrai casse-tête, placez des trombones pour maintenir chaque pli. Ainsi fixés, les plis vous montreront la voie pour mener à bien votre corvée de repassage.

### Sécher un vêtement rapidement



Posez une serviette à plat et posez à plat votre vêtement dessus. Roulez le tout ensemble, tordez le rouleau formé. Renouvelez le processus avec une serviette sèche jusqu'à séchage quasi complet.

# Mots Fléchés N°3315

contrôle bouleversera	rendre illisible serpents venimeux	parasite piquant arbuste parfumé	tamiser tenue de petit rat	lourdes charges elle cacarde	divaquer omet	salaires grosse colère
caricaturerai bavarde					garantie programmé	
exécutera thème musical		ville de fouilles petits bénéfiques	mets noir sur blanc aurait le cran	poisson plat		montrez
support de soc maisons de jeux	posses-sif resquilleront	corne de chasseur réseau mondial		canal puant fit imprimer		raison d'être
augmenterai de volume	raidit plus fermement polies		rafraichit malaise		il est bleu à sa source	
hors zone petites baies		franchit d'un bond région glaciale		fendu vérifier la régularité	céréale	
		chamois pyrénéen répéteras		convive	releveur de goût	tenait bon
secret	morose haddock s'ils sont fumés		écarteur de plaie arme de Cupidon	embrasser bruit de caisse		quetterai
créa ôtera son éclat			sinques-araignées assistant	début de cours abattra	rapport de cercle mit dans les draps	
préposition genre d'écouttoir		pousse-rai mollasse				
rocher au large lus péniblement	chef sudiste règle d'état	rush négation	impi-toyable plis du folklore		terme de tennis propulsés	
parcs connus			classai pour expédier	reflêta partie de soulette		
			brisait			

**SUDOKU** N°3315      **SOLUTION SUDOKU** N°3314      **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3314**

				7		8	4
	8				6		9
9			8		3		
		5	4			7	
5		8		2			1
	4		9	1			
	6		5				3
8	1				4		
3	2		1				

6	9	4	1	7	2	8	3	5
5	1	2	6	8	3	9	7	4
3	8	7	4	5	9	1	6	2
8	5	1	2	3	4	7	9	6
2	7	6	5	9	1	4	8	3
4	3	9	7	6	8	2	5	1
1	6	8	3	2	7	5	4	9
7	4	3	9	1	5	6	2	8
9	2	5	8	4	6	3	1	7

■	E	■	B	■	F	■	O	■	E	■	D	■	D
A	S	T	R	O	L	O	G	I	Q	U	E	■	O
■	C	O	U	P	E	■	R	O	U	S	S	E	S
R	A	T	■	A	C	R	E	T	E	■	S	U	E
■	M	A	R	C	H	E	■	A	U	B	I	E	R
V	O	L	A	I	E	N	T	■	T	O	N	■	A
■	T	E	S	■	D	E	T	E	N	A	I	S	■
C	E	S	S	E	R	■	T	E	R	N	I	R	■
■	R	E	■	A	M	E	R	■	E	T	O	N	■
F	O	R	M	U	L	E	■	M	A	S	■	N	E
■	N	O	B	L	E	S	S	E	S	■	B	I	T
A	S	I	L	E	■	S	A	S	S	E	S	■	■
■	■	D	E	M	A	I	N	■	I	V	R	E	S
M	I	E	■	A	R	E	T	E	■	C	R	I	■
■	R	U	T	■	M	U	E	T	■	M	E	A	T
A	R	R	I	V	E	R	■	R	A	I	E	■	U
■	I	■	T	R	E	S	S	A	I	S	■	N	A
E	T	I	R	A	S	■	A	N	G	E	L	O	T
■	E	T	A	I	■	A	U	G	U	R	A	■	I
G	R	E	■	E	D	I	T	E	S	■	P	R	O
■	A	M	U	S	E	R	A	S	■	R	E	I	N

# Des physiciens créent une lumière 1 milliard de fois plus lumineuse que le Soleil

Dans la revue *Nature Photonics*, des chercheurs de l'université du Nebraska à Lincoln, aux États-Unis, annoncent avoir créé la lumière la plus brillante du monde en utilisant l'un des lasers les plus puissants des États-Unis : le laser Diocles.

En frappant des électrons avec une telle intensité, les chercheurs ont alors découvert un comportement inattendu de la matière. "Lorsque nous avons cette lumière inimaginablement brillante, il apparaît que la dispersion des photons – cette chose fondamentale qui rend notre environnement visible – change fondamentalement de nature", a déclaré dans un communiqué Donald Umstadter, physicien au laboratoire de lumière extrême de l'UNL.

En temps normal, quand les photons touchent un objet, ceux-ci entrent en interaction avec les électrons qui entourent les noyaux des atomes (ici des atomes d'hélium) qui composent cet objet. Ces particules étant chargées négativement, les photons sont alors dispersés selon le même angle et avec la même énergie qu'ils possédaient avant de frapper les électrons. C'est cette interaction entre photons et électrons qui nous permet de voir les objets. Mais un électron ne disperse ici qu'un seul photon à la fois. En revanche, les chercheurs se sont rendu compte que la



dispersion des électrons était différente avec une intensité dans la lumière comme celle récemment observée en laboratoire. Dans le cadre de cette expérience, chaque électron fut bombardé par non plus un, mais par un millier de photons, chaque pulsation du laser ne durant qu'environ trente milliardièmes d'un milliardième de seconde. Lorsque le laser frappe les électrons d'une lumière un milliard de fois plus intense que celle qui règne à la surface du Soleil, le comportement des électrons s'en retrouve alors complètement chamboulé. L'équipe a constaté qu'au-dessus d'un certain seuil, la luminosité du laser modifiait l'angle, la forme et la longueur d'onde de cette lumière.

## Quelles sont les applications possibles d'une telle technique ?

Lorsqu'un objet devient normalement plus brillant, son apparence ne change pas. Mais dans cette expérience, l'intensité est si forte que la lumière change l'objet. La lumière se déclenche à différents angles, avec différentes couleurs en fonction de sa luminosité. Selon les chercheurs, nous pourrions utiliser les propriétés uniques de ce rayonnement X dans de nombreux domaines, notamment pour générer des images tridimensionnelles sur l'échelle nanoscopique tout en réduisant l'énergie nécessaire pour les produire.

Ces propriétés seraient utiles pour détecter des tumeurs ou des microfractures qui échappent aux rayons X conventionnels ou cartographier les aspects moléculaires des matériaux nanoscopiques dans les semi-conducteurs. Les physiciens atomiques et moléculaires pourraient également utiliser ce type de radiographie comme une caméra ultrarapide pour capturer des instantanés du mouvement des électrons ou des réactions chimiques. De notre côté, nous pourrions tout simplement savoir que la lumière la plus brillante jamais créée oblige les électrons à faire des choses très bizarres et que finalement, nous avons encore beaucoup de choses à apprendre sur les bases de notre monde.

## Les éléphants de mer sensibles au son des cris de leurs congénères



Une étude de chercheurs français, publiée dans la revue américaine *Current Biology*, révèle que les éléphants de mer du Nord, dans l'océan Pacifique, se reconnaissent entre eux en mémorisant le rythme et le ton unique des cris de leurs congénères. A la différence des autres mammifères, les

grands phoques mâles captent ainsi l'espace entre les pulsations sonores en plus de la sonorité vocale pour identifier les autres.

"C'est le premier exemple dans la nature où un animal utilise la mémoire et la perception du rythme pour reconnaître

d'autres membres de la population", explique Nicolas Mathevon, professeur de biologie et expert en communication animale à l'université de Lyon/Saint-Etienne, le principal auteur.

### Des expériences menées avec d'autres mammifères

"Des expériences ont été faites avec d'autres mammifères qui pouvaient également reconnaître différents rythmes, mais seulement avec de l'entraînement, et non pas de manière spontanée", précise-t-il. Pour les éléphants de mer qui vivent en colonies hiérarchisées, savoir qui est qui est très important. Les mâles plus petits et soumis, doivent pouvoir reconnaître l'approche du mâle dominant pour éviter une confrontation, expliquent les scientifiques. Les éléphants de mer mâles pèsent plus de deux tonnes et l'issue des combats pour une femelle peut vraiment être sanglante.

"Grâce à cette faculté de reconnaître les

sons et les rythmes, ces animaux peuvent connaître parfaitement le réseau social des colonies pour survivre en évitant des combats", ajoute le professeur Mathevon.

Ces scientifiques étudient depuis des années une colonie d'éléphants de mer au parc d'état d'Año Nuevo en Californie, où ils ont appris à reconnaître un grand nombre des phoques grâce au rythme de leurs cris. Pour savoir si les phoques pouvaient eux aussi capter ces distinctions sonores, les scientifiques ont fait entendre aux mâles "beta" de la colonie différents cris enregistrés et modulés avec un ordinateur. Les phoques se sont éloignés en entendant l'appel d'un mâle plus fort mais ont ignoré d'autres cris avec la signature rythmique et tonale de mâles plus faibles.

Ces différentes réponses indiquent que les éléphants de mer se sont montrés sensibles aux caractéristiques du rythme et de la tonalité des cris pour identifier des rivaux potentiels dans la colonie.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Lentilles de contact

Inventeur : Adolph Eugene Fick

Date : 1888

Lieu : Allemagne

C'est à partir de verre soufflé qu'Adolf Eugen Fick développe sa lentille de contact. Cette dernière, d'un diamètre de 19, 20 ou 21 mm a été testée sur des lapins. Il les essaya lui-même pendant des périodes de 2 heures et en mettant à contribution ses collègues de la clinique ophtalmologique de Zurich.



**PICSOU, LE TRÉSOR DE LA  
LAMPE PERDUE**

20h55



Picsou, le canard millionnaire, part en quête d'une lampe magique et d'un trésor fabuleux, celui du légendaire voleur Calli Baba. En compagnie de ses neveux, Riri, Fifi et Loulou, et d'une amie des trois garnements, Zaza, Picsou traverse le désert égyptien jusqu'à la pyramide de Calli Baba. Après avoir affronté le magicien Marlock, les cinq aventuriers, munis du trésor et de la lampe, s'en retournent à Canardville. Mais Marlock est loin de s'avouer vaincu. L'odieux personnage les poursuit jusqu'à Canardville, où une lutte sans merci pour la possession de la lampe s'engage. Car l'objet, loin de n'être qu'un outil à lumière, héberge un gentil génie, tout prêt à exaucer les vœux de quiconque l'appellera à la rescousse...

**ALCESTE À BICYCLETTE**

20h55



Gauthier Valence, comédien très populaire à la télévision, passe quelques jours sur l'île de Ré pour rendre visite à un autre acteur Serge Tanneur. Celui-ci vit reclus dans sa maison de campagne, désabusé par le monde du spectacle. Gauthier veut convaincre Serge de jouer dans sa première mise en scène au théâtre : *Le Misanthrope*, de Molière. Serge accepte et les répétitions commencent. Bien vite, les deux hommes s'opposent sur la façon de jouer la pièce.

**VOTRE NOTE :  
ESPIONNAGE, MENSONGE  
ET VIDEO**

20h55



Christa Cook, une jeune mannequin, est retrouvée morte, manifestement battue à mains nues. Felix, son ex-petit ami, possède un alibi : son frère Dillon et lui étaient ensemble au moment du meurtre. Alors que le lieutenant Tao inspecte l'ordinateur de la victime, un logiciel espion installé dessus contamine la machine de l'enquêteur qui, par mesure de sécurité, doit fermer tout le réseau informatique de la police de Los Angeles. L'origine de ce programme malveillant est identifiée : un e-mail envoyé par le photographe Malcolm Rich, dont Christa avait repoussé les avances. Accusé du meurtre, celui-ci avoue en avoir été témoin par le biais de la webcam de Christa. Il avance que l'agresseur est Felix, qu'il croit avoir reconnu par son survêtement...

**ITALIE ET MAFIA, UN PACTE  
SANGLANT**

20h55



Pour la première fois, des magistrats, des politiques et des mafieux sous protection témoignent pour révéler les coulisses d'un pacte initié par les Etats-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un pacte qui a permis à la démocratie chrétienne de dominer la scène politique italienne pendant plus de cinquante ans, et à la mafia de régenter l'ordre dans l'ombre. A la lumière de ces témoignages exclusifs, plus d'un demi-siècle de liaisons incestueuses entre l'Etat et la mafia se dévoilent et les morts des juges Falcone et Borsellino apparaissent de moins en moins comme une vendetta, et de plus en plus comme des crimes d'Etat.

**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE****LE MESSAGE**

20h55



Au VIIe siècle de notre ère. La Mecque est aux mains d'une oligarchie mercantile, qui tire sa puissance du culte voué aux idoles réunies à l'intérieur de la Ka'aba. C'est là que s'élève la voix de Mohamet, prônant la croyance en un seul dieu, Allah. La nouvelle doctrine est étouffée dans le sang. Ses partisans, parmi lesquels se trouve Hamza, l'oncle de Mohamet, se réfugient en Abyssinie, où le roi chrétien Annajashi leur promet la liberté de culte. Mohamed échappe à la mort et se retire à Médine. Il est bientôt contraint de prendre les armes contre ses propres frères qui le menacent...

**BEN : ÉCO-RESPONSABLE**

20h55



Sans le savoir, beaucoup de gens ont un point commun, celui d'être très loin de leurs ambitions. Ben, qui voudrait construire un monde meilleur pour les générations futures, s'est livré à un petit examen de conscience. Cela l'amène à se pencher sur l'écologie, les relations humaines ou la consommation : des thèmes plutôt sérieux à première vue, que Ben prend avec un peu de légèreté, de musique et de poésie. \*\* Ecrit et mis en scène par Ben et Thibault Segouin.

**L'AMOUR EST DANS  
LE PRÉ**

20h55



En Haute-Vienne, Gégé roucoule en compagnie de deux femmes, parmi lesquelles son incroyable coup de foudre des rendez-vous amoureux. Dans la Manche, sous une pluie battante, Julie mange des pizzas devant la télévision en compagnie de deux hommes aux profils très différents. En Haute-Loire, chez Roland, la neige perturbe les arrivées de Christiane, ancienne bouchère de 61 ans, et Michèle, âgée de 51 ans. Lors du dîner préparé par le montagnard, l'entrepreneuse Michèle prend très vite les rênes de la conversation, sous le regard exaspéré d'une Christiane plus circonspecte. Enfin en Haute-Saône, Emmanuelle, une réservée puéricultrice de 34 ans, venue d'Alsace, a le privilège d'une première soirée en tête-à-tête avec Romuald. Retenue par son travail, Aurélie, 38 ans, n'arrive que le lendemain.

**ESPRITS CRIMINELS**

20h55



L'équipe de Hotchner se rend en Virginie après que deux squelettes de femmes ont été découverts, enterrés dans le jardin de la famille Johnson. D'après le médecin légiste, les victimes, qui ont subi des mutilations ante-mortem, auraient été tuées il y a une dizaine d'années. Les profilers sont vite intrigués par le comportement de Lyle, le fils Johnson. Une des deux victimes est identifiée : elle était dans la même classe que Lyle. Interrogé, le jeune homme avoue les deux meurtres. C'est alors qu'un troisième corps est exhumé : ce cadavre est beaucoup plus ancien que les deux autres, puisque l'homme enterré a été tué 35 ans plus tôt...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# EMMANUEL MACRON

## INTERPELLÉ PAR RIHANNA, IL L'INVITE À L'ÉLYSÉE

*La star avait sollicité l'aide du président français sur Twitter.*

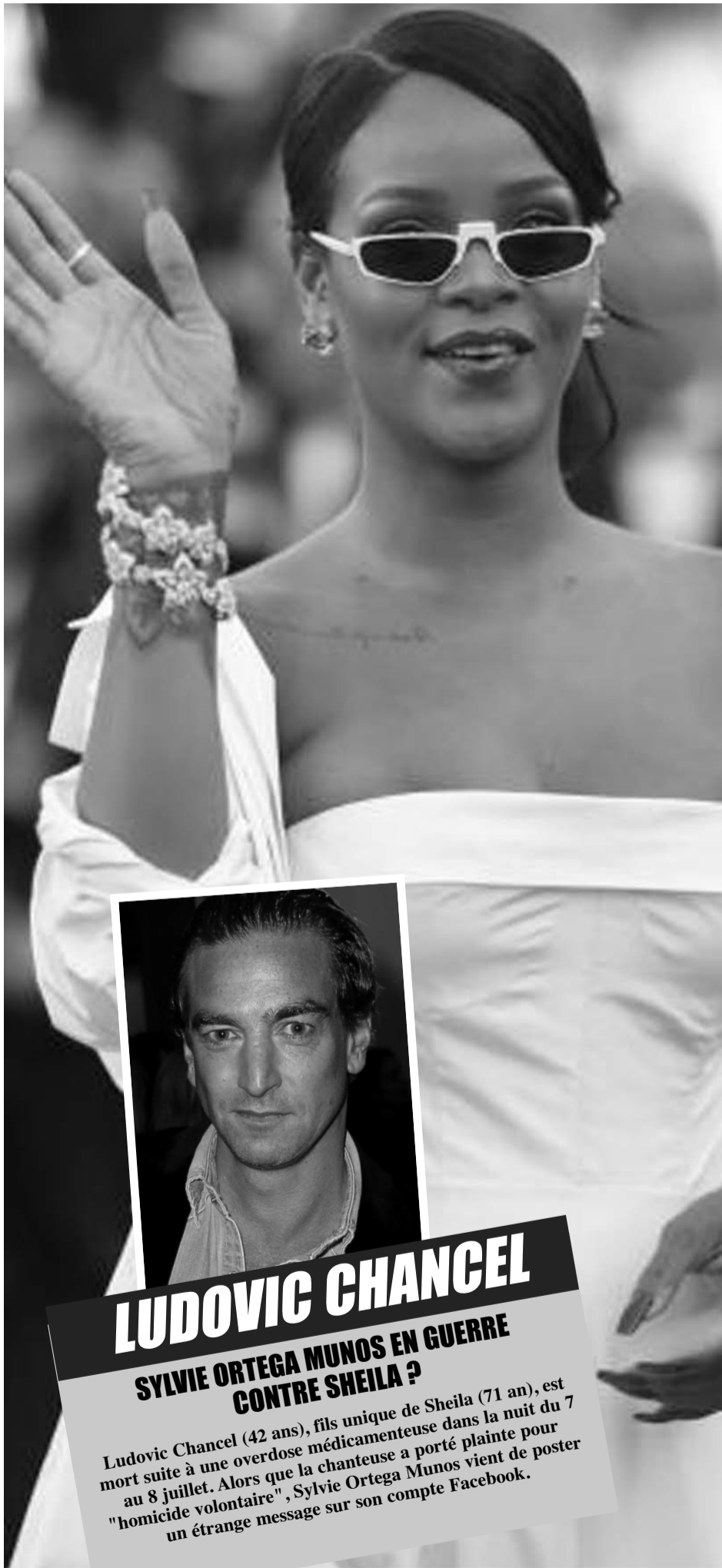
*La nouvelle ne manque pas de faire le buzz depuis qu'elle est tombée samedi 22 juillet après la divulgation de l'agenda hebdomadaire d'Emmanuel Macron. Le président de la République*

*recevra Rihanna à l'Élysée la semaine prochaine. Une rencontre surprise mais déjà très attendue qui se déroulera mercredi 26 juillet à 17h. Le chef de l'Etat français et la superstar à l'affiche du nouveau blockbuster de Luc Besson avec Cara Delevigne, Valerian, ne parleront ni*

*musique ni cinéma lors de leur tête-à-tête, mais éducation.*

*Le 24 juin dernier, Rihanna avait interpellé Emmanuel Macron sur Twitter en lui demandant si la France allait "s'engager pour le Fonds pour l'Éducation", dont elle est l'ambassadrice. La très*

*jolie brune avait également interpellé plusieurs autres pays dont le Canada, et son Premier ministre Justin Trudeau, l'Allemagne et son porte-parole du gouvernement fédéral Steffen Seibert ou encore l'Équateur et son président Mauricio Macri.*



### LUDOVIC CHANCEL

#### SYLVIE ORTEGA MUNOS EN GUERRE CONTRE SHEILA ?

Ludovic Chancel (42 ans), fils unique de Sheila (71 an), est mort suite à une overdose médicamenteuse dans la nuit du 7 au 8 juillet. Alors que la chanteuse a porté plainte pour "homicide volontaire", Sylvie Ortega Munos vient de poster un étrange message sur son compte Facebook.



### LAURE MANAUDOU

#### CARNET ROSE POUR LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE

Bébé devait pointer son nez à l'été et il est enfin là. L'ex-championne olympique française, Laure Manaudou, a donné naissance à son deuxième enfant le 18 juillet, dans une clinique de Marseille, comme l'indique le site Closer. La populaire star de 30 ans a accueilli un petit garçon.

Fajr	03h53
Dohr	12h55
Asr	16h45
Maghreb	20h06
Icha	21h43

## SITUATION À EL-QODS OCCUPÉE

# RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DES MAE ARABES

Le Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères tiendra, après demain mercredi, une réunion d'urgence consacrée à l'examen des dernières agressions israéliennes contre la ville d'El-Qods occupée et la mosquée sainte d'Al-Aqsa, a annoncé le porte-parole du Secrétariat général de l'Organisation panarabe, Mahmoud Afifi, dimanche dans un communiqué.

A la lumière des intenses contacts entrepris au cours des dernières 24 heures, et sur la base de la demande du Royaume de Jordanie, soutenue par plusieurs Etats membres, il a été décidé de tenir une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères, souligne le communiqué.

Cette réunion sera consacrée à l'examen des dernières agressions et mesures israéliennes dans la

ville occupée d'El-Qods et la mosquée sainte d'Al-Aqsa, selon la même source. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a indiqué dimanche que les autorités d'occupation israéliennes "jouent avec le feu" en perpétrant des violences persistantes sur l'esplanade des Mosquées dans la ville d'El-Qods occupée, dénonçant "l'aventurisme" du gouvernement israélien qui veut provoquer une "grave crise avec le monde arabe et musulman".

Deux Palestiniens ont été tués à El Qods-Est et un troisième a été tué en Cisjordanie occupée. Les médias indiquent que plus de 450 personnes ont été blessées dans des heurts qui ont fait suite à des journées de tensions. Ces heurts ont éclaté vendredi après la prière hebdomadaire de vendredi près de la vieille ville d'El Qods.

Israël a bloqué vendredi l'accès

de l'esplanade des Mosquées à El Qods aux musulmans de moins de 50 ans, déployant quelque 3.000 policiers près du site pour faire face aux protestations contre de récentes mesures de répression. Cette interdiction survient au lendemain de la décision du gouvernement d'occupation israélien de ne pas enlever les portiques de sécurité à l'entrée de l'esplanade. Messahel s'entretient avec son homologue jordanien

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu samedi un entretien téléphonique avec son homologue jordanien, Ayman Safadi, qui a porté, notamment, sur les développements en cours dans les territoires palestiniens occupés, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'échange a porté, essentiellement, sur les développements en cours dans les territoires occupés



et la tension provoquée par les mesures récentes de l'occupant contre les Palestiniens", précise-t-on de même source.

Les deux ministres ont insisté, à cette occasion, sur "l'impératif de rendre à la question palestinienne la centralité qui doit être la sienne sur la liste des priorités du travail arabe commun".

Ils ont, également, convenu de

"déployer, en concertation avec les pays arabes et musulmans, ainsi qu'avec les organisations internationales et l'ensemble de la communauté internationale, les efforts nécessaires pour garantir la protection des lieux sacrés et du peuple palestinien et faire pression sur l'occupant pour l'amener à mettre fin à l'escalade et aux provocations".

## EMIGRATION CLANDESTINE AU LARGE D'ORAN

### UNE TENTATIVE MISE EN ÉCHEC

Vingt-quatre candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, tôt dans la matinée d'hier, au large de Cap Carbon (Arzew), par les unités des gardes-côtes d'Oran, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Ces candidats à l'émigration clandestine, dont deux femmes, 3 mineurs et un bébé de 4 mois, se trouvaient à bord d'une embarcation en polyester et un Zodiac pneumatique. Ils ont été interceptés, à deux heures du matin, à 14 miles de Cap

Carbon, par une patrouille des gardes-côtes d'Oran.

Ces harraga qui tentaient de rejoindre les côtes espagnoles avaient pris la mer à minuit, dimanche, à partir de la plage de Kristel (Gdyel), à l'est d'Oran, a encore ajouté la même source.

Ces candidats à l'émigration clandestine, tous de nationalité algérienne, ont été remis ce dimanche, aux services concernés pour enquête avant leur présentation au tribunal territorialement compétent.

## EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE NATIONALE DU SANG

### LES EMPLOYÉS DE OOREDOO SE MOBILISENT POUR UNE OPÉRATION DE DON DE SANG

Ooredoo, entreprise citoyenne, a organisé, en collaboration avec l'Agence nationale du Sang (ANS), une opération de collecte de sang auprès de ses employés.

Devenue une tradition chez Ooredoo, cette initiative humanitaire s'est déroulée durant les journées du dimanche 23 et du lundi 24 juillet 2017 au niveau des sièges de Ooredoo de Ouled-Fayet et de Bab-Ezzouar à Alger ainsi qu'aux sièges régionaux d'Oran et de Constantine.

Les employés de Ooredoo ont été très nombreux à répondre favorablement à cet appel en participant à cet élan national de

solidarité. Cet acte de volontariat des employés de Ooredoo est un geste noble et humanitaire qui rejoint la campagne nationale de sensibilisation sur l'importance du don de sang, lancée par l'ANS.

Pour rappel, Ooredoo a déjà organisé des opérations de collecte de sang de ses employés, dont la dernière a eu lieu en novembre 2016 à l'occasion de Journée nationale des donneurs de sang.

A travers cette opération de solidarité, Ooredoo confirme, une fois de plus, son statut d'entreprise citoyenne et son engagement indéfectible en faveur des actions citoyennes.

## BOUMERDÈS

### SECOUSSE TELLURIQUE D'UNE MAGNITUDE DE 2,7

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,7 sur l'échelle de Richter a eu lieu hier à 2h23 dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le Centre de recherche

en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 7 km au nord de Cap Djinet en mer, a précisé le CRAAG.

**HAPPY Birthday TO YOU**

Notre *Amine Rahem*, que tout le monde nous envie, a fêté son 35<sup>e</sup> anniversaire au sein de sa grande famille de *Midi Libre*. Toujours aussi dynamique, serviable, efficace, le mot pour rire... il n'y aura pas assez de place ici pour énumérer toutes ses qualités, on se contentera donc de dire que c'est l'Homme parfait !

En ce jour exceptionnel et avant d'aller déguster le gâteau préparé par ses soins, que pouvons-nous lui souhaiter en dehors des traditionnels vœux éculés sinon qu'il puisse célébrer son prochain anniversaire dans - son - propre appartement.

À défaut il lui restera l'option d'aller proposer ses riches et multiples services aux habitants d'une île lointaine en échange d'un hamac sous un cocotier.

*Many happy returns of this day dear Amine*